

Formation initiale des bibliothécaires d'Etat

PPP/ octobre 2008

**Quelles perspectives de collaboration
pour la formation des doctorants ?
Le cas des SCD du futur PRES UNAM
(universités Nantes-Angers-Le Mans)**

Projet d'aide à la décision

Anne Couvidat

Sous la direction de Elisabeth Noël
Conservateur-Enssib

Remerciements

Je tiens à remercier Elisabeth Noël pour son accompagnement attentif et avisé tout au long de ce travail.

Valérie Travier, directrice du SCD de l'Université de Maine, et Florence Degorgue, son adjointe, responsable de la formation des usagers et correspondant-établissement pour ce PPP, m'ont fait profiter de leur expérience et de leurs conseils, qui m'ont permis d'avancer; je voudrais leur exprimer ma gratitude.

La participation de Nadine Kiker et Jean-Jacques Grosso, respectivement responsable de la formation des usagers à Angers et à Nantes, était indispensable pour étudier les perspectives de collaboration entre SCD ligériens, qu'ils soient ici remerciés pour leur contribution à ce projet.

Je suis également redevable auprès de Cécile Röthlin, Philippe Bourdenet, Patrick Delage et Nicolas Cheney, qui ont accepté de partager leur expérience des projets de collaboration inter-bibliothèques.

Mes remerciements s'adressent plus généralement aux personnels du SCD de l'Université du Maine, pour leur accueil chaleureux.

Last but not least, grâce à mes collègues de formation à l'Enssib, j'ai vécu à Lyon une année riche en amitié et en solidarité, un grand merci, donc, à tous les Fibériens !

Résumé :

Ce travail, qui s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aide à la décision, a pour objet d'étudier les opportunités de collaboration entre les services communs de la documentation (SCD) du futur PRES UNAM (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur des universités Nantes-Angers-Le Mans), et ce dans le domaine de la formation documentaire des doctorants. Après une présentation des différents contextes universitaires et documentaires, des dispositifs existants et des représentations en présence, quatre scénarios de coopération, à court et moyen terme, sont proposés.

*Descripteurs : Université du Maine** Formation des utilisateurs*

*Université d'Angers**Formation des utilisateurs*

*Université de Nantes**Formation des utilisateurs*

*Libraries and colleges**France**Case studies*

Abstract :

The aim of this work is to study the perspectives of partnership between the libraries of the three Universities located in the Pays de Loire's region. What is at stake is the development of advanced information literacy programs for PhD students. The existing courses already offered by the three institutions are presented, as well as the opportunities and obstacles concerning the partnership. Four scenarios of collaboration are then proposed.

Keywords : information literacy, PhD students, Pays de Loire



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION	7
LES SCD LIGÉRIENS À L'HORIZON DU PRES UNAM	11
LES CONTEXTES UNIVERSITAIRES ET DOCUMENTAIRES	11
<i>Le contexte manceau.....</i>	<i>12</i>
Organisation et ressources humaines	12
Les publics étudiants et l'offre de formation	12
La recherche et les études doctorales.....	12
Le SCD	13
<i>Le contexte angevin</i>	<i>13</i>
Organisation et ressources humaines	13
Les publics étudiants et l'offre de formation	14
La recherche et les études doctorales.....	14
Le SCD	14
<i>Le contexte nantais</i>	<i>15</i>
Organisation et ressources humaines	15
Les publics étudiants et l'offre de formation	15
La recherche et les études doctorales.....	15
Le SCD	16
LA CONSTITUTION D'UN PRES COMME NOUVELLE DONNE	16
<i>Le projet de PRES régional UNAM.....</i>	<i>17</i>
<i>La création de l'ED STAM.....</i>	<i>17</i>
<i>L'exemple de l'enquête sur les pratiques informationnelles des doctorants du PRES de l'UEB.....</i>	<i>18</i>
ETAT DES LIEUX DES DISPOSITIFS ET REPRÉSENTATIONS RELATIFS À LA FORMATION DOCUMENTAIRE.....	21
LA MÉTHODOLOGIE D'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE	21
<i>L'élaboration du questionnaire.....</i>	<i>21</i>
<i>L'envoi et l'exploitation du questionnaire.....</i>	<i>22</i>
Les destinataires.....	22
L'analyse des données.....	22
L'OFFRE EXISTANTE	23
<i>Au niveau licence.....</i>	<i>23</i>
<i>En Master</i>	<i>24</i>
<i>Au niveau du doctorat.....</i>	<i>24</i>
LES REPRÉSENTATIONS EN PRESENCE	25
<i>Concernant les formations</i>	<i>25</i>
Les conceptions des missions et objectifs de la formation documentaire	25
Le cas des formations à destination des doctorants	26
<i>Concernant le projet de collaboration</i>	<i>27</i>
Ses enjeux	27
Ses modalités	28
L'ÉCLAIRAGE COMPARATIF DES EXPÉRIENCES DE COLLABORATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES	29
MÉTHODE DE COLLECTE DES INFORMATIONS	29
<i>Les cas sélectionnés à titre d'illustration.....</i>	<i>29</i>

<i>Les échanges avec les personnes ressources</i>	30
PRESENTATION DE PROJETS DE COOPERATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES DE	
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIGÉRIEN	31
<i>Castore</i>	31
<i>L'Université numérique en région (UNR)</i>	31
<i>Methodoc</i>	32
L'EXEMPLE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT A DISTANCE	33
<i>Le service d'information en ligne (SIEL) du RUOA</i>	33
<i>Le service questions-réponses de l'URCA</i>	34
LES ENSEIGNEMENTS DES PROJETS ETUDIÉS.....	34
<i>La nécessité d'un élément moteur au sein du partenariat</i>	34
<i>Le caractère incontournable d'une volonté politique commune</i>	35
<i>L'importance d'une définition claire des objectifs et modalités de coopération</i>	35
<i>L'opportunité du recours à une plateforme de travail collaboratif</i>	35
<i>L'impact des (in)compatibilités technologiques</i>	35
PROPOSITIONS DE SCÉNARIOS DE COOPÉRATION LIGÉRIENNE POUR LA	
FORMATION DOCUMENTAIRE DES DOCTORANTS.....	37
LE PROJET SOUVERAINISTE	37
LE SCENARIO NEO-FONCTIONNALISTE	38
LE PARTENARIAT « À GEOMETRIE VARIABLE »	39
UNE APPROCHE FEDERALISTE DE LA COLLABORATION	40
CONCLUSION.....	45
BIBLIOGRAPHIE	47
TABLE DES ANNEXES	51

Introduction

« Les bibliothèques publiques et universitaires ont longtemps fonctionné à partir du présupposé que leurs usagers connaissaient le fonctionnement de la bibliothèque, l'utilisation des catalogues et la recherche d'information, sans qu'une formation réelle soit nécessaire »¹.

La nécessité de former les lecteurs à l'utilisation des ressources électroniques², parallèlement à la reconnaissance de « compétences documentaires »³, indispensables dans le cadre du « métier d'étudiant »⁴ ont changé la donne. La formation des utilisateurs⁵ apparaît désormais comme une mission essentielle des bibliothèques, permettant de valoriser leurs collections et leur rôle de médiation dans l'accès à l'information scientifique et technique (IST). La formation des utilisateurs est d'ailleurs un des objectifs majeurs du service commun de la documentation (SCD) de l'Université du Maine, qui l'a mis en exergue lors de la rédaction du Projet de contrat quadriennal 2008-2011.

Cependant, la généralisation des formations à la méthodologie documentaire a principalement concerné les primo-entrants à l'Université, sous l'impulsion du plan de réussite des licences. Le défi est désormais de définir des actions de formation adaptées aux besoins spécifiques des étudiants « avancés », pour lesquels la maîtrise de la méthodologie et des outils documentaires spécialisés est un enjeu majeur.

Dans le cadre de son projet professionnel personnel (PPP) rédigé en 2005, la bibliothécaire qui nous a précédée sur le poste d'adjointe à la formation des usagers, avait travaillé à élaborer un plan de formation à destination des doctorants⁶. Le SCD du Mans ne dispose cependant que de ressources humaines limitées, ce qui rend difficile le développement de son offre de formations. En effet, seuls deux agents sont spécifiquement affectés au service de la formation des usagers : Florence Degorgue, adjointe à la direction, conservateur responsable de la section science, et une bibliothécaire, son adjointe (nous-même).

C'est dans ce contexte qu'en concertation avec la directrice du SCD, Valérie Travier, Florence Degorgue et Elisabeth Noël, il a été décidé de dédier ce travail à une étude des perspectives de collaboration avec Nantes et Angers sur le terrain de la formation des doctorants. D'autant que le projet s'inscrit dans un cadre favorable à la coopération : la constitution du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur regroupant les universités de Nantes, Angers et Le

1 Noël (E.), « S'autoformer en bibliothèque », in Riondet (O.), dir., *Former les utilisateurs de la bibliothèque*, Enssib, 2000, p. 79.

2 Van Dooren (B.), *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*, Rapport remis au Ministre de l'éducation, de la recherche et de la technologie, juin 1999. Disponible sur : ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/rapport/1999/van_dooren_bibliotheque_universitaire.pdf (consulté le 15/12/2007)

3 Denecker (C.), *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information*, Villeurbanne, Enssib, 2002.

4 Coulon (A.), *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997.

5 Par commodité stylistique, nous utiliserons indistinctement les termes formation des usagers, formation des utilisateurs, formation à la recherche documentaire voire formation documentaire, cette dernière présentant l'avantage de la concision.

6 Karpp-Lahmaidi (L.), *Elaboration d'un plan de formation pour les doctorants de l'Université du Maine (PPP)*, Villeurbanne, Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), 2005.

Mans (dit PRES UNAM)⁷. Au Mans et à Angers par exemple, les écoles doctorales sont ainsi en cours de réorganisation selon une logique de complémentarité multisites. En outre, l'agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) recommande la mutualisation des formations transversales proposées aux doctorants, telles que les langues ou la propriété intellectuelle⁸. La formation à la recherche documentaire pourrait entrer dans cette catégorie. Le périmètre du PRES se présente donc comme particulièrement approprié pour engager un projet de collaboration entre les SCD ligériens⁹.

Quatre objectifs principaux ont été fixés pour étudier les perspectives de partenariat. Il s'agissait d'abord d'identifier l'offre de formation existante dans les trois bibliothèques universitaires (et ce dans le but d'avoir une visibilité des dispositifs, permettant une meilleure connaissance entre partenaires potentiels). Notre mission était aussi de recueillir les conceptions de la formation des usagers, et particulièrement celles concernant les doctorants, qui s'expriment dans les différentes cultures d'établissement. Savoir comment ce projet de collaboration était accueilli par les responsables de la formation angevin et nantais constituait d'autre part une étape essentielle avant l'objectif final, la rédaction de scénarios d'aide à la décision. Pour ce faire, une méthodologie éclectique a été adoptée, associant références documentaires et entretiens auprès de personnes-ressources. Ce recours à des personnes-ressources a permis d'obtenir un retour d'expériences concernant le fonctionnement de la collaboration dans le cadre de projets menés inter-bibliothèques. Parallèlement à ces entretiens (formels et informels), un questionnaire a été élaboré et envoyé aux responsables de la formation des SCD de Nantes et Angers. Par ce biais, nous avons pu interroger nos collègues ligériens sur les dispositifs et les représentations en vigueur dans le domaine de la formation des usagers, leurs perceptions des opportunités de collaboration à destination des doctorants ont également été abordées.

Après une présentation des trois contextes universitaires et documentaires constituant le futur PRES UNAM, la restitution du travail effectué s'articule en trois étapes : un panorama des formations proposées dans les différents SCD, des valeurs et des ressources en présence, un examen des projets de coopération inter-établissements susceptibles d'offrir un éclairage comparatif, puis quatre propositions de scénarios de collaboration.

7 Lors de la réunion de rentrée des nouveaux personnels de l'Université du Maine, son président, Yves Guillotin a confirmé la création de ce PRES , également mentionnée par exemple dans la synthèse du rapport rédigé par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) concernant les universités de la vague B (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/Rapport-d-evaluation-des-ecoles>> (consulté le 13/07/2008)

8 Idem

9 En effet, l'AERES souligne que l'organisation des universités de l'ouest atlantique en différents PRES régionaux pose ainsi la question des missions futures qui pourront être affectées au RUOA (Réseau des universités de l'ouest atlantique). Se reporter à : AERES, *Rapport d'évaluation sur l'Université de Nantes*, janvier 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-Nantes.pdf>> (consulté le 13/07/2008)

Les SCD ligériens à l'horizon du PRES UNAM

L'académie de Nantes comprend 3 universités publiques : Angers, Le Mans et Nantes. Il s'agit d'établissements pluridisciplinaires, avec une section santé (Angers et Nantes) ou « hors santé » (Le Mans), qui sont toutefois de tailles fort différentes. Dans cette région (Pays de Loire), coexistent en effet un pôle universitaire de taille importante, Nantes, un site de taille moyenne, Angers, et un autre de taille plus modeste, Le Mans¹⁰.

Si l'université du Maine date de 1977, ses voisines d'Angers et de Nantes ont toutes deux été fondées à l'époque médiévale; étant au cœur d'enjeux politiques et très poches géographiquement, une compétition s'est organisée entre elles dès le XVIème siècle (ainsi qu'avec Rennes)¹¹. A l'instar des autres universités françaises, elles ont été fermées par le décret révolutionnaire de 1793. Recréées à partir des années 60, sous forme de collèges universitaires, les universités de ces régions dépendent alors de l'Université de Rennes (pour Angers et Nantes) ou de Caen, dans le cas du Mans. En raison de cet héritage, « chaque nouvelle université a eu à cœur de se construire en développant ses propres forces et en prenant ses distances avec l'université mère », comme le soulignait en 2004 le rapport du Centre national d'évaluation (CNÉ) sur l'ouest atlantique¹². Une rupture symbolique avec cette stratégie d'isolement s'est opérée depuis¹³, dont le projet de PRES rassemblant les universités de Nantes, Angers et Le Mans (UNAM) est la plus récente illustration.

LES CONTEXTES UNIVERSITAIRES ET DOCUMENTAIRES

Notre objectif n'est pas d'offrir une présentation exhaustive des universités et des SCD ligériens, mais plutôt de proposer une mise en perspective des différents éléments contextuels qui peuvent être pertinents à considérer dans le cadre d'un projet de collaboration.

10 Nous reprenons ici les termes employés par l'AERES dans ses rapports d'évaluation sur les universités de l'ouest atlantique.

11 Le préambule des statuts associatifs du RUOA fait ainsi mention « des méfiances et des concurrences héritées de l'histoire ». RUOA. *Statuts du Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique* (en ligne). Disponible sur : <http://www.ruoa.org> (consulté le 12/12/2007)

12 CNÉ. *L'ouest atlantique. Bretagne et Pays de Loire*. Bulletin n°46, novembre 2004, p.63 (en ligne). Disponible sur : http://209.85.135.104/search?q=cache:XVF4xmyOAV4J:www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/Ouest_Atlantique.pdf+rapport+du+CNE+sur+l%27oues (consulté le 12/12/2007)

13 Idem, p.77.

Le contexte manceau

Organisation et ressources humaines

L'Université du Maine (UM) s'étend sur 2 sites : Le Mans et Laval. Elle s'organise en 6 composantes : l'unité de formation et recherche (UFR) de droit et sciences économiques, l'UFR de lettres, langues et sciences humaines, l'UFR de sciences et techniques, l'Institut universitaire technologique (IUT) du Mans et celui de Laval, et l'École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans (ENSIM). Cette dernière accueillait en 2006 167 étudiants. Le Centre universitaire d'éducation permanente (CUEP) accueillait également 131 étudiants en 2006.

5 domaines de formation sont proposés à l'UM : droit; sciences économiques et gestion, lettres et langues, sciences humaines et sociales, sciences et technologie.

A la fin 2006, l'UM employait 108 professeurs des universités, 254 maîtres de conférences, 1 assistant, ainsi que 105 professeurs du secondaire et 51 enseignants temporaires.

Le personnel BIATOSS (des bibliothèques, administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé) représentait 290 agents; 37 contractuels étaient employés sur ressources propres de l'établissement.

Les publics étudiants et l'offre de formation

À la rentrée 2006-2007, l'Université du Maine (UM) comptait 8607 étudiants, dont plus de 600 sur le site de Laval et 720 inscrits en cursus parallèle (soit en classe préparatoire aux grandes écoles, soit en école d'ingénieurs). Sur le nombre total d'étudiants, 7% sont en formation à distance; les étudiants étrangers représentent 12% du nombre total d'étudiants. Le recrutement de l'Université est principalement local : 58% des étudiants viennent de la Sarthe, 14% des départements voisins.

En juillet 2006, l'UM a délivré 2590 diplômes, parmi lesquels 1388 en Licence, 454 en Master, 36 en doctorat.

La majorité des étudiants sont inscrits en Licence (74%), les niveaux d'effectifs en Master et en Doctorat ont plus de mal à se maintenir. Les Masters regroupent 19% des étudiants, les doctorants en représentent 3%¹⁴. Une trentaine de thèse est soutenue chaque année.

L'UFR de sciences et techniques est celui qui réunit le plus grand nombre d'étudiants (2481), devant l'UFR lettres, langues et sciences humaines (2437) puis celui de droit et sciences économiques (1709). L'IUT de Mans réunit plus de 1000 étudiants.

La recherche et les études doctorales

L'UM réunit 21 laboratoires de recherche, dont 6 unités mixtes de recherche du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), 1 fédération de recherche, et 2 jeunes équipes. Parmi les 300 chercheurs et enseignants-chercheurs, 150 possèdent une habilitation à diriger des recherches (HDR). Les secteurs d'excellence se trouvent dans les domaines des matériaux et de l'acoustique. Une réorganisation des études doctorales

14 À titre de comparaison, les moyennes nationales renvoient à 64,6% d'étudiants en L, 32% en M et 3,4% en D (les chiffres communiqués datent de 2005).

est en cours, sous l'impulsion d'une restructuration multisites des écoles doctorales du Mans et d'Angers, qui sera abordée plus loin.

Le SCD

Au Mans, le SCD rassemble sur un même site les ressources documentaires des différentes composantes de l'Université. Situé au coeur du campus, ce bâtiment neuf, dont la première tranche a été livrée en 1999 et la seconde début 2005, a permis d'intégrer les fonds de droit et science, puis de lettres et langues, de même que ceux de l'IUT. Sur les 8000m² de construction, 5500 sont dédiés au public. Une annexe reste présente dans la ville de Laval, distante de 70 kilomètres et hébergeant un autre IUT¹⁵. Valérie Travier dirige le SCD, la responsable de l'annexe de Laval est Françoise Michaud.

À ces 5168 lecteurs¹⁶, le SCD propose 1090 places assises, 170 000 ouvrages et 2400 titres de périodiques. Parmi les milliers de revues électroniques, plusieurs abonnements correspondant aux axes prioritaires du contrat quadriennal ont été permis par les financements régionaux. Une salle de lectures loisir est également disponible au sein de la bibliothèque centrale.

L'équipe du SCD se compose de 40 personnes, dont 33 sont des personnels de bibliothèque. Le service formation compte deux agents de catégorie A, un Conservateur, chef de service et une bibliothécaire.

Le contexte angevin

Organisation et ressources humaines

Deuxième université publique de la région après Nantes, l'établissement s'étend sur plusieurs sites : Angers (qui comprend 3 campus : Belle Beille, Saint-Serge et Santé), une antenne à Cholet (laquelle regroupe 641 étudiants) et un site à Saumur (qui accueille 325 étudiants). L'Université s'organise autour de 8 composantes : 5 UFR (droit économie et gestion; lettres, langues et sciences humaines; sciences; sciences médicales; sciences pharmaceutiques et ingénierie de santé), 1 département (incluant 1 institut de maintenance immobilière et de sécurité, en sus d'1 institut d'Etudes supérieures de tourisme et hôtellerie), 1 école d'ingénieurs et 1 IUT (Celui d'Angers-Cholet)

En 2004-2005, l'université comptait 572 emplois d'enseignants-chercheurs et assimilés, 137 emplois d'enseignements du second degré et 116 emplois d'enseignants non permanents.

15 Le site du SCD est disponible sur : <<http://scd.univ-lemans.fr/>> (consulté le 02/09/2008). Une page de présentation concernant la bibliothèque de Laval est disponible sur : <<http://scd.univ-lemans.fr/information/i-page.htm>> (consulté le 02/09/2008)

16 Ces chiffres sont ceux communiqués dans le cadre de l'Enquête statistique générale concernant les bibliothèques universitaires (ESGBU) de 2007.

Les publics étudiants et l'offre de formation

L'université d'Etat d'Angers comptait 17 781 étudiants à la rentrée 2006. A l'instar de l'Université du Maine, son offre de formation inclut 5 domaines : droit; économie et gestion; sciences humaines et sociales; lettres et langues; sciences, technologie et santé. L'UFR de Lettres, langues et sciences humaines regroupe les effectifs les plus importants (4 967 étudiants). Ensuite viennent l'UFR de droit, économie et gestion (2815 étudiants), celui de sciences médicales (2609 inscrits), celui de sciences (2355 étudiants) et celui de sciences pharmaceutiques et ingénierie de santé (922 inscrits). Des universités ligériennes, c'est Angers qui propose le plus grand nombre de licences professionnelles. Pour l'année 2004-2005, la répartition par niveau d'étude se répartissait comme suit : 63,5 % des étudiants en cycle L, 32,5% en cycle M et 2,2% en doctorat. De même qu'au Mans et à Angers, plus de 10% des inscrits sont des étudiants étrangers.

La recherche et les études doctorales

Parmi les 38 laboratoires que compte Angers, 13 sont des unités mixtes de recherche, travaillant avec le CNRS, l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut national d'horticulture (INH), l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et 15 sont des équipes associées. L'UN regroupe ainsi plus de 500 enseignants-chercheurs et une quarantaine de chercheurs, dont environ 340 sont habilités à diriger des recherches et 400 préparent leur thèse. Sous l'impulsion de la création d'écoles doctorales communes aux Universités d'Angers et du Mans, la mise en place d'un collège doctoral devrait permettre la gestion des activités transversales¹⁷.

Le SCD

Dirigé par Olivier Tacheau depuis 2002¹⁸, la bibliothèque universitaire compte plus de 12 650 lecteurs (selon les chiffres de 2006)¹⁹. Elle est organisée par sites et non par composantes disciplinaires²⁰. L'ensemble du SCD offre ainsi 1470 places assises, réparties sur 3 sites : la bibliothèque de Belle Beille (8700m²), la bibliothèque saint serge (2500m²), et la bibliothèque Montclair (1150 m²).

Pour ce qui est des personnels, les bibliothèques du SCD regroupent 55 titulaires et 9 contractuels, auxquels s'ajoutent des moniteurs étudiants²¹.

Les collections comprennent 42 6037 ouvrages et 3614 périodiques papiers. En 2006, la BU s'est abonnée à 5024 nouveaux titres de revues numériques. Par ailleurs, l'une des spécificités du SCD réside dans ses 31 fonds spécialisés, consacrés par exemple à Gracq, Bazin, Tournier, Burgess ou encore aux archives du féminisme. Autre particularité de cette BU, elle consacre 1% de son budget à l'action culturelle.

La responsable de la formation des usagers est un Conservateur, Nadine Kiker; l'équipe chargée de la formation regroupe 5 personnes (en dehors de celles mobilisées dans le cadre des visites).

17 AERES, *Rapport d'évaluation de l'École doctorale STAM, Université du Maine et d'Angers*, juillet 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S3-EDSTAM.pdf> (consulté le 13/07/2008)

18 Une présentation de l'équipe de direction du SCD est disponible sur : <http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/equipe_direction.php (consultée le 02/09/2008)

19 Une page de présentation de la bibliothèque est proposée sur le site du SCD. Disponible sur : <http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/rapports_chiffres.phpS_file=config/html/rapports_chiffres.php (consultée le 02/09/2008)

20 À cet égard, nous renvoyons au site du SCD. Disponible sur : <<http://bu.univ-angers.fr/> (consulté le 02/09/2008)

21 Les chiffres proposés dans ce paragraphe sont issus d'une page du site de la BU. Disponible sur : <http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/rapports_chiffres.php (consulté le 02/09/2008)

Le contexte nantais

Organisation et ressources humaines

Répartie sur 3 sites (Nantes, Saint-Nazaire et La Roche sur Yon, l'Université de Nantes (UN) se structure en 20 composantes : 11 UFR, 6 instituts dont 1 IUT, 1 Ecole polytechnique universitaire, 1 Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), ainsi qu'un Institut de recherche et formation en français langue étrangère²².

L'UN emploie 1220 enseignants-chercheurs, 230 enseignants du second degré, 150 contractuels, 1200 personnels BIATOSS; elle héberge 350 chercheurs et ITA des organismes de recherche tels que le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ou l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

Les publics étudiants et l'offre de formation

L'UN accueille 32 000 étudiants en formation initiale, parmi lesquels 11% sont étrangers. A ce chiffre s'ajoutent les 3500 inscrits à l'IUFM et 11000 auditeurs en formation continue.

La formation est organisée en 4 grands domaines. Le premier concerne les sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion; le second est dédié aux lettres, langues et communication, le troisième a trait aux sciences de l'homme et de la société, le quatrième est celui relatif aux sciences, à la santé et à la technologie.

Les cycles préparant aux diplômes de licence, master et doctorat (LMD) comprennent respectivement 64, 24 et 11% des étudiants. Le nombre de diplômes proposés fait état de l'étendue de l'offre de formation : 16 diplômes universitaires technologiques (DUT), 42 mentions de licences générales et 23 mentions de licences professionnelles, 31 mentions de masters de recherche (avec 51 spécialités) et 31 mentions de masters professionnels (58 spécialités).

Pour ce qui est de la recherche, soulignons qu'en 2006 260 diplômes de doctorat ont été soutenus ainsi que 42 habilitations à diriger des recherches (HDR).

La recherche et les études doctorales

Dotée d'une cellule de valorisation de sa recherche, l'UN comprend 25 unités de recherche associées à un organisme de recherche comme le CNRS ou l'Institut de recherche agronomique (IRA), auxquelles viennent s'ajouter 34 unités labellisées par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 3 fédérations de recherche, 8 équipes émergentes labellisées par le Conseil scientifique de recherche et 10 programmes pluri-formations.

Un effort de structuration de la recherche est mis en place afin d'obtenir une recombinaison thématique permettant une meilleure visibilité des laboratoires et des chercheurs. Les secteurs de recherche principaux concernent les sciences du vivant (biologie, santé), la chimie, l'ingénierie et la physique. La médecine est un secteur d'excellence reconnu. 247 étudiants préparent une thèse dans le domaine de la biologie et de la recherche médicale.

²² Les chiffres proposés ici sont issus du site officiel de l'UN, disponible sur : <http://www.univ-nantes.fr/index_flash.jsp (consulté le). Nous nous sommes également inspirés des chiffres et des informations communiqués dans le rapport que l'AERES a consacré à l'Université de Nantes. Se reporter à : AERES, Rapport sur l'Université de Nantes, janvier 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-SI-Nantes.pdf> (consulté le 13/07/2008)

Les recherches en sciences humaines et sociales sont principalement structurées autour de la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin.. C'est dans le secteur des lettres et sciences humaines que se trouve le plus grand nombre de doctorants (758), on y compte également 60 post-doctorants (post-doc). Le domaine des sciences et technologies compte 526 doctorants et 187 post-doct.

Les écoles doctorales rassemblent 1500 doctorants, dont 141 pour l'École centrale de Nantes. Le regroupement des écoles doctorales en 1 collège est en cours.

Le SCD

Il est organisé en 7 sections qui représentent 21 000m² de surface²³. On trouve ainsi 5 sections qui renvoient aux logiques disciplinaires suivantes : droit-économie; lettres et sciences humaines; santé; sciences; technologies. À ces sections s'ajoutent la bibliothèque du site de Saint-Nazaire et celle de La Roche-sur-Yon. De nombreuses bibliothèques de composantes ont été associées, comme la bibliothèque de l'École centrale de Nantes; il subsiste toutefois une vingtaine de bibliothèques associées.

La bibliothèque rassemble plus de 25 000 usagers. En termes de collections, elle dispose de 500 000 ouvrages, 8000 titres de périodiques imprimés, dont 2600 sont en cours d'abonnement, et 10 000 titres de périodiques électroniques. Le SCD propose également 1200 ouvrages électroniques. Ces ressources sont référencées dans le portail Nantilus²⁴.

En termes de ressources humaines, l'équipe du SCD se compose de 107 titulaires, parmi lesquels 83 sont des personnels de bibliothèque. Pour ce qui est de la formation documentaire, le SCD compte 17 formateurs (hors visites). Le responsable de la formation, également directeur-adjoint de la bibliothèque est Jean-Jacques Grosso; Hélène Grognet assure la direction du SCD.

Dans un rayon de 250 kilomètres, les universités ligériennes ont à faire face à la concurrence de nombreuses villes universitaires, telles que Paris, Rennes, Caen ou encore Tours. La constitution d'un pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) rassemblant les universités de Nantes, Angers et du Maine (UNAM) devrait créer une nouvelle donne en matière de recherche et de collaboration sur le périmètre universitaire régional.

LA CONSTITUTION D'UN PRES COMME NOUVELLE DONNE

Le projet de création d'un PRES commun aux 3 universités ligériennes encourage les initiatives collaboratives, en particulier dans le domaine des formations doctorales.

23 Une page de présentation de la bibliothèque est proposée sur le site du SCD. Disponible sur : <http://www.bu.univ-nantes.fr/93412052/0/fiche___pagelibre/> (consultée le 02/09/2008). Les chiffres proposés ici en sont issus.

24 Ce portail est disponible sur :

<<http://nantilus.univnantes.fr/repons/portal/bookmark;jsessionid=A200AE8A218DB58F4FE4EFC7CF141599.WM1?MainTab=Home&GlobalTreeNode=Home>> (consulté le 02/09/2008)

Le projet de PRES régional UNAM

« La période où chaque établissement voyait dans son voisin au minimum un concurrent est révolu » constate l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)²⁵, qui conclut également que l'« alliance Nantes-Angers-Le Mans est incontournable »²⁶. La création d'un Pôle régional de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) est donc encouragée, afin de « jouer un rôle central dans ce rapprochement » des universités ligériennes²⁷. On observe ainsi une incitation aux rapprochements régionaux, dans le but de répondre aux enjeux de visibilité et de compétitivité internationales de la recherche française²⁸, particulièrement dans la perspective du classement de Shanghai. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de créer un PRES UNAM (Universités Nantes-Angers-Maine)²⁹. Une de ses implications immédiates s'illustre dans la réorganisation des écoles doctorales des universités du Maine et d'Angers.

La création de l'ED STAM

Si les doctorants représentent moins de 4% des effectifs d'étudiants des universités du Maine et d'Angers, ils constituent néanmoins un public stratégique en termes de dynamisme et de visibilité de la recherche. Le contrat quadriennal 2008-2011 propose ainsi la restructuration des 2 écoles doctorales (ED) existantes à Angers et au Mans en 3 ED communes et multisites³⁰. Dans chaque université, un collège doctoral sera chargé de la gestion des inscriptions et des formations transversales. Les allocations de recherche resteront gérées par les écoles doctorales.

Dans ce cadre est prévue la création d'une école doctorale dite STAM (sciences et techniques Anjou-Maine, mathématiques et leurs interactions physiques, chimie, sciences pour l'ingénieur, et sciences et technologie de l'information et de la communication). L'AERES incite à la rédaction d'une charte des thèses commune aux 3 ED, et de manière plus générale, à la mise en place d'une mutualisation pour les formations générales³¹.

Dans le contexte du PRES de l'Université européenne de Bretagne, qui figure parmi les 9 pôles reconnus par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche³², les SCD de la région ont entamé une réflexion concernant l'élaboration d'un didacticiel commun destiné à la formation documentaire des doctorants.

25 AERES, *Rapport de synthèse sur les évaluations des universités de la vague B*, février 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/Rapport-d-evaluation-des-ecoles> (consulté le 13/07/2008)

26 AERES, *Rapport d'évaluation sur l'Université d'Angers*, juillet 2008 (en ligne), p.23. Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-Angers.pdf> (consulté le 13/07/2008)

27 Idem.

28 AERES, *Rapport de synthèse sur les évaluations des universités de la vague B*, février 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/Rapport-d-evaluation-des-ecoles> (consulté le 13/07/2008).

29 AERES, *Rapport d'évaluation sur l'Université d'Angers*, juillet 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-Angers.pdf> (consulté le 13/07/2008)

30 AERES, *Rapport d'évaluation de l'École doctorale STAM*. Universités du Maine et d'Angers, juillet 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S3-EDSTAM.pdf> (consulté le 13/07/2008).

31 AERES, *Rapport de synthèse sur les évaluations des universités de la vague B*, février 2008 (en ligne). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/Rapport-d-evaluation-des-ecoles> (consulté le 13/07/2008).

32 Nous renvoyons à la page qu'y consacre le Ministère, disponible sur :

<<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20724/les-poles-de-recherche-et-d-enseignement-superieur.html> (consulté le 17/07/2008).

L'exemple de l'enquête sur les pratiques informationnelles des doctorants du PRES de l'UEB

En 2007-2008, une ambitieuse enquête a été menée auprès des doctorants bretons, afin de connaître leurs pratiques documentaires et leurs besoins de formation dans le domaine de l'information scientifique et technique. Cette enquête a été élaborée en lien avec Formadoct (FORMATIONADistanceInformationDOCUMENTATION), le projet de didacticiel proposé par les SCD du PRES de l'Université européenne de Bretagne (UEB), qui rassemble les universités de Bretagne ouest, université de Bretagne sud, Rennes 1, Rennes 2, l'Institut National des Sciences Appliquées. Elle est conçue en partenariat avec l'Urfist de Rennes³³. Réalisée au cours de l'hiver 2008, sous forme papier et en ligne, l'enquête concernait 2 218 doctorants. Sur les 602 questionnaires recueillis, 519 étaient complets et ont pu être exploités, ce qui correspond à un taux de réponse de 23,4%.

La vocation de l'enquête s'articulait autour de plusieurs préoccupations : connaître les formations et acquis antérieurs des doctorants, de même que leur maîtrise des outils et ressources en recherche documentaire, et leur familiarité avec les procédures de publication et de diffusion des travaux scientifiques, enfin identifier leurs souhaits en termes de services et de formation. En raison de son ampleur et de ses objectifs, cette enquête est selon Françoise Daillant « l'une des plus importantes menées récemment en France sur les pratiques informationnelles au niveau du doctorat », écrit le Conservateur de l'Université Paris Descartes dans son blog³⁴.

Henriette Otilia, Marie-Laure Malingre et Alexandre Serres, respectivement conservateur à l'Université de Bretagne ouest et responsables à l'Urfist de Rennes, se sont chargés de l'analyse et de la synthèse de cette enquête, qui ont été présentés aux dernières rencontres Formist le 19 juin 2008³⁵. Plusieurs chiffres font particulièrement réfléchir. Ainsi, 67,5% des doctorants interrogés n'ont reçu aucune formation à la recherche documentaire au cours de l'ensemble de leur cursus universitaire. 46% d'entre eux ne connaissent pas les moteurs de recherche spécialisés dans leur discipline, 77% utilisent rarement ou peu les archives ouvertes. De même, les bases de données spécialisées sont sous-utilisées : 62% des doctorants les utilisent rarement ou jamais. Quant aux outils de veille, 63% ne les connaissent pas.

De manière générale, l'enquête permet de mettre en évidence la faible connaissance qu'ont les doctorants dans le domaine des outils avancés de recherche d'information spécialisée. Or, « les bibliothécaires de l'enseignement supérieur ont la responsabilité

33 Henriette (O.), Malingre (M.L.) & Serres (A.), *Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique et technique dans les écoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats*, juin 2008 (en ligne). Disponible sur :

<http://209.85.135.104/search?q=cache:TmeM-tMuXPEJ:www.uhb.fr/urfist/files/Synthese_Enquete_SCD-URFIST.pdf+enqu%C3%AAt+sur+les+besoins+de+formation+des+doctorants&hl=fr&ct=clnk&cd=2&gl=fr> (consulté le 13/07/2008). Nous renvoyons également à la page consacrée à l'enquête sur le site de l'Urfist de Rennes, disponible sur :

<http://www.uhb.fr/urfist/enquete_besoins_formation_doctorants-maitrise_information (consulté le 02/09/2008)

34 Disponible sur :

<<http://blogs.univ-paris5.fr:daillantf/weblog/4968.html>> (consulté le 07/09/2008)

35 Le support de l'intervention est disponible sur :

<http://64.233.183.104/search?q=cache:2ozbZA4sYPEJ:www.uhb.fr/urfist/files/Diapos_R%C3%A9sultat%2520enquete%2520doctorants_journee%2520Formist.pdf+form%40doct&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr> (consulté le 20/07/2008)

Nous renvoyons au site de Formist pour le programme de ces rencontres. Disponible sur :

<<http://formist.enssib.fr/> (consulté le 02/09/2008)

de créer et de fournir aux étudiants et aux enseignants-chercheurs les moyens d'une gestion efficace de l'information » soulignait le rapport Van Dooren en 1999³⁶.

Le développement des nouvelles technologies, et la nécessité de former à ce type de ressources, puis la réorganisation des diplômes sous la forme LMD (Licence, Master, Doctorat) ont joué un « rôle déclencheur »³⁷ dans la structuration des formations à la recherche documentaire³⁸. Il est fort probable que la création des PRES, et, parallèlement, l'incitation institutionnelle à développer des formations mutualisées³⁹ en doctorat, constitue un contexte incitatif pour la mise en place d'une collaboration régionale en la matière.

36 Van Dooren (B.), *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*, Rapport remis au Ministre de l'éducation, de la recherche et de la technologie, juin 1999.

Disponible sur : <ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/rapport/1999/van_dooren_bibliotheque_universitaire.pdf> (consulté le 15/12/2007)

37 Ce constat d'Odile Riondet s'applique à l'impact des nouvelles technologies de l'information sur la reconnaissance du besoin en formation dans les bibliothèques. Riondet (O.), dir., *Former les utilisateurs de la bibliothèque*, Villeurbanne, Enssib, 2000, p.8.

38 À propos de l'influence de la réforme LMD en la matière, nous renvoyons au mémoire que lui a consacré Anne-Cécile Dubois. Dubois (A.C.), *LMD et formation à la recherche documentaire en BU : rupture ou continuité?* (Mémoire DCB), Villeurbanne, Enssib, 2004.

39 AERES, *Rapport de synthèse sur l'évaluation des universités de la vague B* (en ligne). Disponible sur : <http://www.aeres-evaluation.fr/Rapport-d-evaluation-des-ecoles?var_recherche=pres%20unam> (consulté le 02/09/2008)

Etat des lieux des dispositifs et représentations relatifs à la formation documentaire

Après avoir un temps envisagé d'envoyer un questionnaire sous forme électronique, il a été décidé, en concertation avec la directrice et l'ingénieur d'étude du SCD, que le nombre des destinataires du questionnaire (les 2 responsables de la formation aux SCD de Nantes et d'Angers), invitait plutôt à un traitement qualitatif des réponses, qui laisse une large part à l'étude des pratiques et des représentations en présence.

LA MÉTHODOLOGIE D'ENQUETE PAR QUESTIONNAIRE

L'élaboration du questionnaire

Dans le cadre d'un stage au SCD de La Rochelle, la mission qui nous avait été confiée consistait à réfléchir aux opportunités de mise en place de formations documentaires en master⁴⁰. Pour ce faire, nous avons cherché à connaître les dispositifs proposés dans d'autres bibliothèques du Réseau des universités de l'ouest atlantique (RUOA). Dans cette perspective, nous avons envoyé des questions ouvertes aux responsables de la formation dans les BU concernées. La collecte de données exploitables s'est avérée difficile en raison du caractère souvent approximatif des réponses obtenues, elles-mêmes liées à la formulation large des questions adressées. D'où le choix, opéré ici en accord avec la directrice de notre SCD, notre chef de service et la tutrice de ce travail, de rédiger un questionnaire structuré, afin d'obtenir des informations précises, et donc plus aisées à exploiter⁴¹. À la fin du questionnaire, il a toutefois été décidé d'avoir une question ouverte, dans l'objectif de laisser un espace d'expression aux responsables de la formation ligériens, qui pouvaient par ce biais transmettre leur représentation des obstacles à une coopération inter-bibliothèques.

Ce questionnaire, qui comporte 16 pages avait en effet plusieurs missions : obtenir un panorama des offres de formation existantes, recueillir les représentations des formateurs, tant en matière de formation documentaire qu'en référence à la perspective de coopération inter-établissements, enfin engager un processus de réflexion sur cette idée de collaboration.

La mission de stage effectuée à la bibliothèque universitaire de La Rochelle nous avait donné l'opportunité de nous familiariser avec la littérature concernant la formation à la recherche documentaire, en particulier ses enjeux d'ordre pédagogique et organisationnel, tels que la nature de la formation (en présentiel ou à distance), ses modalités de validation et de signalement dans les cursus, la concertation avec les

⁴⁰ Couvidat (Anne), *Réflexions et propositions pour la mise en place de formations documentaires en Master : le cas de la BULR*, rapport de stage, Villeurbanne, Essib, mars 2008.

⁴¹ Nous renvoyons au questionnaire figurant en annexe.

enseignants, le lieu de formation et les ressources employées, etc⁴². Pour la construction du questionnaire, nous avons ainsi pu nous appuyer sur les éléments mis en exergue dans l'enquête de l'Association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU) relative à la formation à la méthodologie documentaire⁴³, parmi lesquels le contenu, la forme, le cadre, la validation et l'évaluation des formations. De nouveau, l'objectif n'était pas seulement de repérer les dispositifs en place, mais également d'initier chez les formateurs une réflexion sur les modalités de coopération envisageables, en considérant à la fois les défis de formation et les ressources disponibles. Les questions ont d'ailleurs été conçues pour recueillir tant des données que des représentations, concernant par exemple les besoins en formation à la recherche documentaire. La vocation du « retour » sur les actions de formation au niveau L et M était ainsi de pouvoir apprécier le « bagage » des étudiants locaux arrivant en doctorat.

L'exploitation du questionnaire a été facilitée par une formulation quasi-exclusivement sous forme de questions fermées, dont la vocation était de permettre l'élaboration de scénarios concrets d'aide à la décision.

L'envoi et l'exploitation du questionnaire

Les destinataires

En concertation avec la direction du SCD de l'université du Maine, la conservatrice responsable de la formation des usagers et la tutrice de ce travail, il a été décidé que dans le cadre d'un projet d'aide à la décision, il n'était pas pertinent de transmettre ce questionnaire aux directeurs des SCD de Nantes et d'Angers. Il a en effet paru plus stratégique de prendre d'abord contact avec les responsables de la formation, afin de recueillir les informations et représentations susceptibles de nourrir des scénarios de collaboration, qui pourront par la suite être proposés aux directions concernées. Le nombre de destinataires s'est par conséquent trouvé fort restreint : le responsable de la formation au SCD de Nantes, Jean-Jacques Grosso, par ailleurs sous-directeur de la bibliothèque, et Nadine Kiker, chargée de la formation des usagers à Angers. Dans ce contexte, l'idée d'élaborer un questionnaire électronique, un temps envisagé avec l'appui de l'ingénieur d'étude du SCD du Mans, a été abandonnée. De même, l'usage d'un logiciel de traitement quantitatif des données a semblé inadéquat.

L'analyse des données

Les informations recueillies ont été étudiées en référence au projet de collaboration entre SCD ligériens. L'analyse s'est donc voulue particulièrement attentive aux éléments de convergence, aux contraintes contextuelles et aux conceptions de la formation qui s'exprimaient dans les réponses. L'exploitation du questionnaire s'est faite au regard des expériences de coopération inter-établissements qui seront exposées plus loin dans ce travail. Nous nous sommes donc particulièrement intéressée aux objectifs qui pourraient faire consensus ainsi qu'aux obstacles potentiels.

42 Dans leur article relatif à la formation des usagers, Mathieu Stoll et Frédéric Blin définissent ainsi « trois lois » de la formation des usagers, à savoir : l'inscription dans le cursus universitaire, la collaboration avec les enseignants et chercheurs, la validation de la formation. Se reporter à : Stoll (M.) & Blin (F.), « La formation des usagers dans l'enseignement supérieur : état des lieux et perspectives », *BBF*, n°6, 2005, p.6.

43 La synthèse et les résultats de cette enquête sont en ligne, disponibles sur : http://www.adbu.fr/article.php?id_article=157 (consulté le 17/02/2008)

L'OFFRE EXISTANTE

Les réponses au questionnaire qu'ont rempli les partenaires potentiels sont présentées en lien avec les éléments contextuels propres au SCD du Maine. Dans un souci de visibilité, la présentation des formations proposées s'articule autour des 3 niveaux de diplômes universitaires : licence-master-doctorat (LMD). Pour les formateurs, cette structuration correspond en effet à l'identification de différents types de besoins en termes de méthodologie et de connaissance des ressources documentaires, se traduisant par « des autonomies successives à acquérir », pour reprendre les termes d'Odile Riondet⁴⁴. Parallèlement au questionnaire, qui a constitué la majeure source de recueil des données, la présentation des formations proposées par les sites des SCD ont été consultées⁴⁵.

Au niveau licence

Les 3 bibliothèques font un réel effort pour l'accueil des primo-entrants à l'université, sans doute sous l'impulsion du plan de réussite en licence. Chacune d'entre elles forme entre 50 et 100% des étudiants de L1. Au SCD de l'Université du Maine, les primo-arrivants font une visite de l'établissement et bénéficient d'une première formation à la recherche documentaire via le didacticiel Methodoc. Ces dispositifs correspondent à environ deux heures de formation⁴⁶, auxquelles s'ajoutent ponctuellement des actions de formation plus ciblées, en particulier à destination des étudiants de l'IUT. À Nantes et Angers, les formations n'excèdent pas non plus un volume horaire de deux heures. Le SCD nantais forme entre 50 et 70% des primo-entrants; pour son voisin angevin, l'objectif est d'offrir une formation à 70% des primo-entrants. Un dispositif de formation est organisé pour les étudiants angevins de deuxième année n'ayant pas reçu de formation antérieurement. Ces actions de formation ne concernent que le public de 2 UFR. La BU du Maine s'est également engagée une réflexion sur cette nécessité de médiation.

Dans les contextes mancelle et angevin, l'accueil des primo-entrants est assuré par des tuteurs étudiants, formés à la bibliothèque. À Nantes, des personnels de bibliothèque et des enseignants sont aussi mobilisés.

Les bibliothèques d'Angers et de l'université du Maine proposent des formations documentaires plus approfondies à destination des étudiants de L3. Ces formations ne sont pas systématiques et touchent moins de 30% des étudiants concernés, faute de disposer des moyens humains nécessaires, soulignait Florence Degorgue dans le plan de formation 2007-2008 des usagers de la BU mancelle. Des séances de formation ponctuelles sont donc organisées pour présenter les bases de données spécialisées (Dalloz, Techniques de l'Ingénieur, etc.); elles sont assurées par le conservateur responsable du secteur disciplinaire concerné. A Angers, les outils d'information

44 Riondet (O.), *Former les utilisateurs de la bibliothèque*, Villeurbanne, Enssib, 2003, p.21.

45 Nous renvoyons aux pages dédiées à l'offre de formation. A Angers, cette page est disponible sur : http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/formations.html (consulté le 13/07/2008)

Au SCD de l'Université du Maine, cette page est disponible sur :

<<http://scd.univ-lemans.fr/service/s-page.htm>> (consulté le 13/07/2008)

À Nantes, elle est disponible sur :

<<http://nantilus.univ-nantes.fr/repons/portal/bookmark>

[MainTab=CMSShowChannelDoc&GlobalTreeNode=Formation&ShowDocChannel=formation/index](#) (consulté le 13/07/2008)

46 Malgré le caractère discuté d'une telle approche, les visites seront ici considérées comme des formations, suivant l'acceptation de l'Enquête statistique générale relative aux bibliothèques universitaires (ESGBU).

scientifique et technique de même que les aspects méthodologiques de la recherche documentaire sont par exemple abordés dans le cadre des formations proposées aux L3.

En Master

Dans les 3 établissements considérés, il n'existe pas de dispositif spécifique en Master 2, ou d'actions ciblées pour les étudiants de ce niveau se destinant à la recherche, comme le propose par exemple le Service interétablissement de coopération documentaire (SICD) de Grenoble 1.

Les formations mises en place peuvent généralement être suivies soit en Master 1, soit en seconde année. A Nantes et Angers, le volume horaire de ces formations est plus conséquent que celles proposées en L, il oscille entre 2 et 5 heures. Toutefois moins de 30% des étudiants en Master bénéficient de ces actions de formation, qui sont définies en collaboration avec les enseignants mais ne font pas l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS. Les modalités de formation (contenu et organisation) varient cependant d'un établissement à l'autre. A Angers, ces formations sont réalisées sous forme d'interventions dans les cursus. Le SCD de Nantes propose en sus une offre d'autoformation via le didacticiel Didoma⁴⁷, dont le développement a été financé dans le cadre d'un financement régional via l'Université en Pays de Loire (UVPL).

Des variantes existent également dans le contenu des formations élaborées : parallèlement aux éléments incontournables relatifs à la méthodologie et aux outils documentaires, le SCD d'Angers propose ainsi une présentation de la veille documentaire, tandis qu'à Nantes, le choix est fait d'aborder plutôt l'exploitation de la documentation la rédaction de bibliographies, et la mise en forme électronique de travaux universitaires. Des séances ponctuelles de formation y sont également organisées sur demande des enseignants. La formule d'actions ponctuelles de formation thématique a aussi été retenue au SCD de l'Université du Maine, afin d'offrir aux étudiants de niveau avancé une solide connaissance des ressources documentaires adaptées à leurs besoins, en particulier les bases de données électroniques spécialisées. Pour l'année universitaire 2007-2008, 600 étudiants manchois de niveau L3, M1 et M2 ont été formés dans ce cadre, ce qui correspond à 35 heures de formation.

Au niveau du doctorat

Au SCD de l'Université du Maine, l'effort de formation a été principalement placé sur le dépôt de thèse électronique. Issu d'une incitation régionale, l'espace Cyberdoc⁴⁸ a été développé par le SCD en lien avec l'Ecole doctorale de l'Université du Maine; il permet d'appréhender les différents aspects, scientifiques, administratifs et juridiques, du doctorat sous forme électronique : de la construction de la bibliographie à l'archivage, en passant par la procédure de dépôt. En outre, les thésards peuvent bénéficier des séances de formation thématique aux ressources électroniques spécialisées qui sont ponctuellement proposées au sein du SCD.

Le SCD d'Angers organise également des actions ponctuelles de formation, optionnelles et mises en place en concertation avec l'Ecole doctorale, une page de formation relative aux enjeux de la thèse électronique est également disponible sur le site de la

47 Disponible sur : <<http://castore.univ-nantes.fr/didacticiel/>> (consulté le 02/09/2008)

48 Disponible sur : <<http://cyberdoc.univ-lemans.fr/e-doc/index.htm>> (consulté le 02/09/2008)

bibliothèque, dans la rubrique « formations »⁴⁹. Elles durent entre 2 et 5 heures et sont inscrites dans les maquettes pédagogiques; elles font l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS. A Nantes, les actions de formation à destination des doctorants associent différentes formules : des séances ponctuelles organisées à la demande des étudiants co-existent avec des interventions dans les cursus et une offre d'autoformation à distance via le didacticiel Didoma, commun aux étudiants de niveau Master et doctorat⁵⁰. Ces formations sont d'une durée variable, comprise entre 6 et 12 heures selon les écoles doctorales de rattachement, elles ne font pas l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS. Comme dans le cas d'Angers, moins d'un tiers des doctorants sont ainsi formés, mais selon les évaluations de la formation, recueillies dans les deux SCD, les thésards se déclarent majoritairement satisfaits. Les contenus de ces formations sont largement similaires, ils s'articulent autour des thèmes suivants : la présentation des outils d'information scientifique et technique, la méthodologie de recherche documentaire, la construction de bibliographies, l'exploitation de la documentation, la présentation de la veille documentaire, auxquels s'ajoute à Nantes l'utilisation des langages documentaires et la formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise.

Si des variations sont observables dans les formules pédagogiques et l'organisation des formations documentaire proposées par les trois SCD ligériens, d'importants éléments de convergence sont observables, tant en termes de contenu que dans l'effort d'évaluation de ces dispositifs. Force est de constater qu'existe également une difficulté commune à faire valider les actions de formation. Des incertitudes s'expriment par ailleurs quant à l'efficacité de la communication relative aux formations. D'autre part au Mans et à Nantes le recours aux didacticiels, respectivement Méthodoc et Didoma, ne permet pas une évaluation systématique des formations, comme c'est le cas à Angers où le présentiel est la règle. Au bilan, les offres de formation des différents SCD font apparaître une réelle proximité dans l'approche même de la formation à la méthodologie documentaire, particulièrement au niveau du doctorat.

LES REPRÉSENTATIONS EN PRESENCE

Concernant les formations

Les conceptions des missions et objectifs de la formation documentaire

L'examen des dispositifs de formation existants fait état de convergences qui sont intéressantes à souligner dans le cadre d'un projet de collaboration. Le besoin de formation en méthodologie documentaire à tous les niveaux de cursus (Licence, Master,

49 Disponible sur : <http://bu.univ-angers.fr/index.php?S_file=config/html/formations.html> (consulté le 13/07/2008)

50 Disponible sur :

<<http://nantilus.univnantes.fr/repons/portal/bookmark?MainTab=CMSShowChannelDoc&GlobalTreeNode=Formation&ShowDocChannel=formation/index>> (consulté le 02/09/2008)

Doctorat) fait ainsi consensus, de même que l'association de plusieurs stratégies pédagogiques. En fonction des publics d'utilisateurs, des formations obligatoires ou libres sont ainsi proposées, tantôt inscrites dans les maquettes pédagogiques ou organisées ponctuellement. Les formations peuvent d'autre part être proposées en présentiel ou à distance. Parmi les différences de pratiques identifiables, nous mentionnerons l'absence de plan de formation des utilisateurs à Nantes, qui, dans le cas du projet de collaboration, pourrait peser sur la communication avec les deux SCD partenaires : cette formalisation des formations offertes permet en effet une visibilité des dispositifs proposés par chacun.

Les trois SCD considérés ont également en commun le fait de proposer des formations assurées par des personnels de bibliothèque (bibliothécaires et conservateurs) à partir du niveau L3 (voire même L2 dans le cas d'Angers), le rôle du « bibliothécaire formateur »⁵¹ dans la médiation à l'information scientifique et technique (IST) est ainsi reconnu.

Le cas des formations à destination des doctorants

Les réponses recueillies montrent une réelle proximité d'approche concernant les besoins en formation des thésards. Les responsables de formation des SCD ligériens sont ainsi favorables à un contenu exigeant et complet relatif à la méthodologie et aux outils de recherche documentaire spécialisée, la construction de bibliographies, l'exploitation de l'information, la veille documentaire, auxquelles le Conservateur nantais ajoute les objectifs de former aux langages documentaires, à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise. Le principe de l'évaluation des formations dispensées fait également consensus. En revanche des différences s'expriment sur le terrain des conditions d'organisation de ces formations.

En effet, s'il y a consensus sur le fait que ces formations doivent être assurées par des bibliothécaires et conservateurs, deux points de divergence peuvent être identifiés : le recours à un didacticiel et le rôle de l'Urfist (Unité régionale de formation à l'information scientifique et technique).

En ce qui concerne le didacticiel, le SCD d'Angers n'envisage pas d'offrir ce type d'autoformation. Pour ce qui est de la relation à l'Urfist de Bretagne et des Pays de Loire, il semble qu'elle soit plus développée avec Nantes qu'avec les deux autres SCD ligériens. Un formateur de l'Urfist rennais intervient ainsi auprès des doctorants de l'École doctorale de droit et sciences sociales ainsi que dans celle dite CLC (Communication, Langage, Culture)⁵². Il paraît naturel de mentionner les formateurs de l'Urfist comme personnes-ressources. La formation des doctorants à l'information scientifique et technique s'inscrit en effet parfaitement dans les missions dévolues aux Urfist⁵³. Toutefois, la liste des formations dans les cursus universitaires, comme celle des projets en cours, traduisent un atavisme de l'Urfist de Rennes pour les collaborations avec les établissements bretons⁵⁴, qui tient probablement en partie aux contraintes de déplacement entre la Bretagne et les Pays de Loire.

51 Hecquart (F.) & De Miribel (M.), *Devenir bibliothécaire formateur : organiser, animer, évaluer*, Paris, Cercle de la librairie, 2003.

52 Nous renvoyons à la page qui est consacrée aux interventions dans les cursus, sur le site de l'Urfist de Rennes, disponible sur : <<http://www.uhb.fr/urfist/enseignements-cursus>> (consultée le 02/09/2008)

53 Disponible sur : <<http://urfistinfo.blogs.com/>> (consulté le 02/09/2008)

54 Idem.

Cette contrainte géographique et culturelle est toutefois à prendre en considération pour l'identification du périmètre et des acteurs de coopération pertinents. En outre, les Urfist ont des « forces limitées » est-il souligné dans un article du Bulletin des bibliothèques de France consacré à la formation des usagers⁵⁵.

En ce qui concerne le caractère obligatoire et la validation des formations, les positions dépendent des dispositifs concernés : les séances de formation ponctuelles s'inscrivent par exemple dans une logique de souplesse n'ayant pas vocation à faire l'objet d'une attribution de crédits ECTS. Si des divergences de vues sont repérables quant aux supports et aux formateurs à mobiliser, le principe d'une collaboration dans le domaine de la formation documentaire des doctorants fait l'unanimité.

Concernant le projet de collaboration

La formation à destination des doctorants apparaît comme la plus propice à la collaboration. La responsable de la formation du SCD d'Angers considère ainsi que la perspective d'une coopération plus générale en matière de formation documentaire n'est pas envisageable. Mais la formation documentaire des doctorants est un terrain à part, qui se voit assigner des missions ambitieuses, allant de l'explicitation de la démarche méthodologique documentaire à la présentation des techniques de veille, en passant par la démonstration des fonctionnalités des bases de données spécialisées. On comprend alors l'ampleur de la tâche des formateurs et l'étendue des compétences qu'ils doivent développer dans un contexte où la maîtrise des ressources électroniques nécessite « un apprentissage permanent », comme le soulignaient Jo Link Pezet, Elizabeth Lacombe et Olivier Ertzcheid lors d'une rencontre nationale des Urfist⁵⁶.

Ses enjeux

En cas d'élargissement de l'offre de formation, les ressources humaines viendraient à manquer dans les trois SCD. Hors personnels mobilisés pour les visites, la BU de Nantes dispose de 17 formateurs, celle d'Angers en compte 4, auxquels s'ajoute une coordinatrice, Le Mans en a 5 (soit 2 personnels de catégorie A affectés au service de la formation des usagers et 3 conservateurs assurant des formations ponctuellement). Pour avoir une signification, ces nombres méritent d'être rapportés au nombre d'étudiants, et plus spécifiquement, de doctorants, soit 32 000 étudiants nantais (dont 1 500 doctorants), 17 700 étudiants angevins (dont 400 thésards) et 8 900 étudiants manceaux (dont 240 doctorants). Cela correspond à 26 formateurs pour un total de 58 600 étudiants et 2140 thésards. Les SCD partagent donc le même défi : des moyens en formateurs qui sont insuffisants pour développer l'offre de documentation spécialisée.

En outre, les responsables de la formation à Nantes et Angers ne se prononcent pas sur le bilan qualitatif des formations proposées au sein de leur bibliothèque respective, laissant ainsi place à la réflexion sur les apports d'une collaboration ligérienne.

55 Stoll (M.) & Blin (F.), « La formation des usagers dans l'enseignement supérieur : état des lieux et perspectives », *BBF*, n°6, 2005, p.5-15.

56 Lacombe (E.), Link-Peret (J.) & Ertzscheid (O.), Rencontre nationale des Urfist : Formation à la maîtrise de l'information et mutualisation des connaissances, Urfist, 19 novembre 2002. Disponible sur :

<<http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre32/lettre32-11.html>> (consulté le 12/12/2007)

Ses modalités

Dans le questionnaire⁵⁷, les perspectives de collaboration sont évoquées en distinguant ce qui est de l'ordre des principes (une collaboration « profitable ») et ce qui relève plus concrètement des terrains de coopération possibles (une collaboration « envisageable »). Les réponses révèlent un intérêt commun pour ce projet de collaboration régionale relative à la formation documentaire des doctorants. Cette collaboration est comprise à la fois comme profitable et comme envisageable. En revanche, les domaines de coopération sélectionnés dans la liste que nous avons proposée font apparaître de notables divergences entre Nantes et Angers. Pour Angers, le périmètre de collaboration imaginé se limite à un annuaire de formateurs et à un espace collaboratif. Nantes va jusqu'à évoquer des formations mutualisées et l'élaboration d'un didacticiel commun, qui pourraient contribuer à créer une « culture partagée », essentielle à la coopération, comme le souligne Jean-Jacques Grosso⁵⁸.

L'éclairage comparatif qu'offre la référence à d'autres projets de collaboration entre bibliothèques permet de mettre en perspective les facteurs de réussite mais aussi les difficultés de la coopération inter-établissements.

57 Voir annexe.

58 Ces propos ont été recueillis dans le cadre de la question ouverte du questionnaire disponible en annexe.

L'éclairage comparatif des expériences de collaboration entre bibliothèques universitaires

Malgré une recherche documentaire approfondie associée à la consultation de différentes personnes-ressources (soit, par ordre chronologique : nos collègues de l'Enssib, ceux du SCD du Mans, puis de manière plus formelle notre tutrice pour ce travail), nous n'avons pu trouver d'exemple abouti de coopération inter-universitaire régionale dans le domaine qui nous intéresse. Sans doute cette donne est-elle en train de changer. Les SCD du PRES de l'Université européenne de Bretagne, associés à l'Urfist de Rennes travaillent ainsi à un projet de didacticiel commun destiné aux doctorants bretons, nommé Formadoct⁵⁹. Notre stratégie a été d'étudier des cas susceptibles d'apporter un éclairage comparatif sur les modalités de collaboration entre établissements de l'Enseignement supérieur. Pour commencer, cet éclairage portera sur le périmètre de coopération universitaire régional similaire à celui envisagé dans le cadre de ce PPP. Ont ainsi été examinés le projet Castore (dédié à l'archivage de la littérature grise), l'Université numérique en Pays de Loire et le didacticiel Methodoc. Par le biais de ces expériences de collaboration régionale, nous avons pu engager une réflexion relative aux facteurs de réussite des projets ainsi qu'aux contraintes en présence.

MÉTHODE DE COLLECTE DES INFORMATIONS

Les cas sélectionnés à titre d'illustration

Les cas retenus dans un second volet permettent d'évoquer les paramètres à prendre en compte dans le cadre d'une collaboration inter-établissements : qu'ils soient d'ordre organisationnel, communicationnel, technique ou politique.

Deux projets ont ainsi retenu notre attention, ils concernent tous deux l'offre de renseignements à distance. Le premier mobilise sept des SCD membres du RUOA, il inclut les BU de la région pays de Loire mais recouvre un périmètre de coopération plus large. Ce projet étant en voie d'aboutissement, nous avons pu bénéficier d'un retour « à chaud » sur les difficultés rencontrées et les stratégies mises en place pour les surmonter.

Dans le deuxième cas exposé, la coopération s'articule autour de deux partenaires régionaux, le SCD de l'université de Reims et la bibliothèque de l'université de technologie de Troyes. Leur service de questions-réponses ayant ouvert en février 2007, le chef de projet avait plus de recul dans le temps pour nourrir son analyse des modalités de collaboration inter-établissements.

59 Se reporter à la page de description du projet, disponible sur : http://www.uhb.fr/urfist/enquete_besoins_formation_doctorants-maitrise_information (consulté le 20 juillet 2008)

Le contenu et les enjeux des projets présentés ici n'ont pas vocation à être examinés de manière exhaustive, ils sont analysés au regard de leur apport pour notre objet d'étude, la collaboration entre bibliothèques universitaires.

Les échanges avec les personnes ressources

Plusieurs de nos collègues, ceux issus de l'Enssib comme ceux du SCD de l'Université du Maine, nous ont offert une contribution précieuse en nous aidant à identifier et à contacter les personnes-ressources pertinentes. La démarche adoptée pour rassembler les informations utiles a ensuite été adaptée au contexte et aux interlocuteurs. Concernant certains projets, nous avons pu bénéficier de l'expérience de nos propres collègues du SCD, permettant ainsi un échange de proximité d'autant plus appréciable que le calendrier de formation à l'Enssib laissait peu de marge pour des déplacements extérieurs. En outre, il nous a semblé important d'obtenir par ce biais un retour sur les opportunités et les difficultés de collaboration propres au périmètre régional considéré dans ce travail.

Dans cette perspective, plusieurs personnes-ressources ont pu être identifiées au sein du SCD. Cécile Röthlin, la conservatrice responsable du secteur droit et économie, est correspondante-établissement pour le service de renseignement en ligne du RUOA. Philippe Bourdenet, ingénieur d'étude, compte parmi ses missions l'organisation et le suivi du dépôt de thèse électronique; à ce titre, il participe à différents groupes de travail relatifs aux projets développés dans le cadre de l'université numérique en région (UNR). C'est par son intermédiaire que nous avons entendu parler de Castore, plateforme libre de bibliothèque numérique destinée à la création d'archives de littérature grise, qui a été conçue à l'Ecole des mines de Nantes et proposée aux bibliothèques universitaires de la région Pays de Loire.

Dans le cas du didacticiel « methodoc », développé en partenariat avec le SCD de Nantes, nous avons pu nous appuyer sur deux personnes-référence : Valérie Travier, directrice de la BU du Maine, et Florence Degorgue, conservateur en charge de la formation des usagers.

La collecte d'informations auprès des collègues a été principalement effectuée sous forme d'entretiens formels et informels, ces derniers permettant d'obtenir les éclaircissements nécessaires.

Dans le cas des interlocuteurs extérieurs au SCD, nous avons principalement eu recours aux entretiens téléphoniques, après une prise de contact par le biais d'un message électronique expliquant l'objet de notre PPP. C'est ainsi que nous avons procédé pour nos échanges tant avec Nicolas Cheney, chef de projet du service de questions réponses en ligne proposé par les bibliothèques universitaires de Champagne-Ardenne, qu'avec Patrick Delage, ingénieur-administrateur réseaux et systèmes à l'Université du Maine, impliqué dans plusieurs projets de l'Université numérique en région (Pays de Loire). Pour l'ensemble des entretiens formels, la même grille de questions thématiques, élaborée en amont, a été utilisée. Elle d'intéressait aux objectifs de la collaboration, à son calendrier, aux types de difficultés et de contraintes rencontrées et aux stratégies envisageables pour les contourner.

C'est à partir des données et comptes-rendus d'expérience fournis dans le cadre de ces entretiens qu'ont été rédigés la présentation et le bilan des projets de collaboration entre bibliothèques de l'Enseignement supérieur, au niveau régional et multi-régional.

PRESENTATION DE PROJETS DE COOPERATION ENTRE BIBLIOTHÈQUES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIGÉRIEN

Castore

À l'issue d'une étude locale sur les pratiques documentaires, un groupe de chercheurs, ingénieurs et documentalistes du centre de développement pédagogique de l'Ecole Nationale des Mines de Nantes, a élaboré la plateforme logicielle libre Castore, destinée à la création d'archives en littérature grise⁶⁰.

Adoptée par le SCD de Nantes en juin 2005⁶¹, cette plateforme avait vocation à engendrer des partenariats avec d'autres bibliothèques universitaires de Pays de Loire, mais n'a pas réussi à impliquer durablement les autres SCD de la région. Il nous a paru important d'identifier les éléments de résistance à cette collaboration régionale entre bibliothèques de l'Enseignement supérieur. Faute d'avoir pu joindre le chef du projet, c'est Philippe Bourdenet, ingénieur d'études à la BU du Maine et chargé du dépôt des thèses électroniques, qui, ayant suivi à ce titre les évolutions du projet Castore, nous a aidée à faire le point sur les obstacles rencontrés.

Trois principales entraves à la collaboration ont ainsi pu être repérées. D'abord, le manque de clarté des objectifs affectés au projet, en partie liée à des difficultés de communication entre le niveau décisionnel et les maîtres d'ouvrage. De plus, le projet de collaboration a souffert d'une définition trop floue des modalités mêmes de coopération. Enfin, des niveaux de motivation fort disparates étaient observables entre les partenaires potentiels.

Pour la littérature grise numérique, un autre type de plateforme est désormais développée dans le cadre de l'Université numérique en région, qui a opté pour une technologie différente de Castore.

L'Université numérique en région (UNR)

L'UNR s'est incarnée en 2002 dans l'université virtuelle en pays de Loire (UVPL), qui regroupe les universités du Maine, de Nantes, de l'IUFM des Pays de Loire et les 15 grandes écoles de la Conférence des grandes écoles des Pays de Loire. Elle a pour objectif le développement de la formation et de l'enseignement tutoré à distance. Financée par la région, et lancée par l'ancien Président de celle-ci, François Fillon, l'UVPL fonctionne par mutualisation des formations et des ressources pédagogiques disponibles en ligne.

Dans son rapport sur les universités d'Ouest atlantique, le Centre national d'évaluation, devenu l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES)⁶², soulignait en 2004 le « bilan globalement positif » de ce projet, caractérisé par « un démarrage rapide avec des résultats concrets »⁶³.

60 Le projet est présenté sur le site officiel, disponible sur : <<http://www.castore.org> (consulté le 10/09/2008)>

61 Disponible sur : <www.emn.fr/actualite/newsletters/n050624/> (consulté le 10/09/2008)

62 Nous renvoyons au site officiel de l'Agence, disponible sur :

<<http://www.aeres-evaluation.fr/>> (consulté le 02/09/2008)

63 CNÉ. *L'ouest atlantique. Bretagne et Pays de Loire*. Bulletin n°46, novembre 2004, p.72 (en ligne). Disponible sur :

<http://209.85.135.104/search?q=cache:XVF4xmyOAV4J:www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/Ouest_Atlantique.pdf+rapport+du+CNE+sur+l%27ouest> (consulté le 12/12/2007)

Le bon fonctionnement du partage des tâches est également évoqué dans un récent rapport de l'AERES⁶⁴.

Afin d'obtenir un retour plus approfondi sur le fonctionnement de cette collaboration qui lie les bibliothèques ligériennes, nous nous sommes intéressée à 2 projets impliquant des personnes-ressources de l'Université du Maine.

Philippe Bourdenet, ingénieur d'étude au SCD et Patrick Delage, ingénieur-administrateur systèmes et réseaux au Centre de ressources informatiques local, participent en effet au groupe de travail concernant l'indexation documentaire ainsi qu'à celui relatif à la fédération d'identités (dans le cadre de l'accès aux ressources électroniques et pédagogiques). Leur expérience fait apparaître une collaboration plus étroite avec le SCD d'Angers, où se déroulent par ailleurs les réunions du groupe de travail. Des raisons d'ordre technique permettent sans doute d'expliquer cette coopération renforcée entre Le Mans et Angers : les deux bibliothèques possèdent la même plateforme logicielle pour leur espaces numériques de travail (ENT) respectifs.

Methodoc

Ce didacticiel de formation à la recherche documentaire a été créé dans le contexte de promotion de l'enseignement à distance par l'UVPL. À l'origine du projet, un partenariat était envisagé entre la bibliothèque universitaire du Maine et le SCD de Nantes, afin d'offrir à leurs usagers un outil de formation en ligne. La répartition des tâches était établie comme suit : Nantes s'occupait de la conception des programmes concernant les 2èmes et 3èmes cycles, Le Mans se chargeait des contenus pour les 1ers cycles. L'objectif était, dans un second temps, que chaque bibliothèque puisse proposer ces didacticiels complémentaires. « *Cependant l'adaptation au contexte local a rendu cette finalité illusoire* » expliquait Valérie Travier, directrice d SCD de l'Université du Maine, dans une communication au Congrès de l'Association des bibliothécaires français de 2007⁶⁵. Revenant sur cette expérience de collaboration, elle explicitait l'importance des contraintes d'ordre organisationnel pour une équipe de taille modeste: « *nous avons conçu des outils très différents, le nôtre a pris une forme difficilement transposable. De plus, la tâche de former à distance des primo-entrants nous a obligés à concevoir un produit encore plus contextualisé (...)* ».

À la BU du Maine, le didacticiel Methodoc a été proposé pour la première fois lors de la rentrée 2007, en complément des visites mises en place pour les étudiants de première année. Disponible sur la plateforme de ressources pédagogiques en ligne, et accessible via le site du SCD, il permet de se familiariser avec les différentes étapes de la recherche documentaire et de l'exploitation de l'information scientifique et technique.

64 AERES, *Rapport d'évaluation sur l'université d'Angers*, juillet 2008 (en ligne). Disponible sur : <http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-Angers.pdf> (consulté le 13/07/2008)

65 Disponible sur : <http://209.85.135.104/search?q=cache:NDIBmoYeFGUJ:www.abf.asso.fr/IMG/pdf/A6.2%2520Travier.pdf+methodoc+travier&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr> (consulté le 10/09/2008)

L'EXEMPLE DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT A DISTANCE

Le service d'information en ligne (SIEL) du RUOA

Les questions abordées avec les personnes-ressources ont été définies autour de deux axes principaux : d'abord les principes et le périmètre de collaboration, puis, dans un second temps son organisation matérielle (comprenant moyens et outils de coopération). Le nombre d'acteurs engagés dans ce service (7 établissements), de même que le périmètre géographique de collaboration (inter-régional) sont fort différents du projet de partenariat envisagé dans le cadre de ce travail. L'intérêt d'évoquer cette coopération inter-régionale tient précisément à sa dimension, qui invite à considérer l'importance des négociations et de la coordination entre partenaires.

Après environ deux années de réunion, les directions des 9 SCD du Réseau des universités de l'ouest atlantique (RUOA)⁶⁶ ont établi un accord de principe concernant la création d'un service de renseignement en ligne. S'est ensuite posée la question du nombre d'établissements prêts à s'impliquer dans le projet. Des degrés divers d'investissement étaient observables, créant une incertitude quant au périmètre de collaboration, qui s'est finalement réduit à 7 membres, soit les SCD de l'Université du Maine, de Nantes, d'Angers; de Bretagne occidentale, de Bretagne sud, de Rennes 1 et de Rennes 2. Malgré la « lourdeur »⁶⁷ des négociations créée par le nombre de partenaires potentiels, le projet a pu progresser grâce au rôle moteur assumé par le SCD de Brest, où se trouve la coordinatrice du projet, Virginie Even. L'investissement du SCD s'est aussi traduit en termes financiers, puisqu'il a acheté le coeur du logiciel sur lequel repose le service de renseignement. A cet égard, il est important de noter que dans les négociations concernant la répartition des tâches, la notion d'équité a prévalu. La contribution de chaque membre tient en effet compte de son budget et de ses ressources humaines. Ainsi, le SCD de Nantes prend en charge 6 plages de renseignement en chat, alors que la BU du Maine en assure 3.

Un autre facteur positif pour la collaboration a été l'attitude des établissements les plus importants, en termes de taille et de moyens, qui ont veillé à ne pas adopter une posture d'hégémonie. Enfin, la plateforme de travail collaborative de type wiki a permis des échanges fructueux associant les correspondants-établissements du projet et la coordinatrice. Rennes apparaissant comme le lieu le plus facilement accessible à l'ensemble des partenaires, le SCD breton a été choisi pour la tenue des réunions et des formations communes.

Le service d'information en ligne devrait ouvrir le 12 novembre 2008. Le service de renseignement proposé à l'Université Reims-Champagne-Ardennes (URCA), ouvert en février 2007, offre un autre exemple de collaboration entre bibliothèques.

66 Le RUOA rassemble les universités d'Angers, de Bretagne occidentale, de Bretagne sud, de La Rochelle, du Maine, de Nantes, de Poitiers, de Rennes 1 et de Rennes 2.

67 Le terme est emprunté à Valérie Travier, directrice du SCD de l'Université du Maine, et à ce titre impliquée dans les négociations relatives au projet.

Le service questions-réponses de l'URCA

Ce service⁶⁸ a bénéficié du contexte incitatif que représente le soutien financier de la région (ici celle de Champagne-Ardenne). Selon le chef de projet, Nicolas Cheney, l'une des vocations mêmes de cette collaboration était précisément de développer des liens entre les établissements du périmètre régional, ce partenariat s'inscrivant dans une perspective « gagnant-gagnant » pour la région et pour les bibliothèques. Le projet a donc bénéficié d'une implication forte de la part des directions des deux établissements, à savoir le SCD de Reims et l'université technologique de Troyes. Selon le chef de projet, cet engagement des directions a été très important pour la réussite de la collaboration. De ce fait, et sans doute en raison du nombre réduit de partenaires, les négociations se sont déroulées rapidement. La réflexion sur le projet a été entamée au premier trimestre 2006, les formations mutualisées sur l'utilisation du logiciel commun ont eu lieu en novembre 2006, et l'ouverture du service s'est faite en février 2007.

Dans ce cas, le rôle moteur a été tenu par le SCD de Reims, en raison de l'implication de sa directrice. Le chef de projet est basé à Reims, où se sont déroulées les formations mutualisées. Lors de la répartition des tâches, le principe a été que chaque partenaire contribue selon ses ressources et ses compétences. Ainsi, la bibliothèque de l'Université de Troyes se charge des domaines relevant des sciences de l'ingénieur, tandis que le SCD de Reims répond aux questions concernant les autres champs thématiques, qui correspondent à plus des $\frac{3}{4}$ des questions.

Le service est accessible à partir des sites respectifs des deux établissements⁶⁹.

LES ENSEIGNEMENTS DES PROJETS ETUDIÉS

Après avoir examiné des projets divers en termes de périmètre de coopération, de thématique, de recul temporel (certains n'étant pas achevés), plusieurs paramètres sont apparus essentiels à considérer dans l'élaboration de scénarios de coopération entre bibliothèques. Ils sont présentés ci-dessous de manière synthétique.

La nécessité d'un élément moteur au sein du partenariat

Concernant les services de renseignement en ligne que nous avons évoqués, le rôle moteur a été endossé dans un cas par Brest, dans l'autre par Reims, où les coordinateurs des projets étaient respectivement basés. L'établissement-moteur peut être force de proposition, comme le SCD de Brest qui s'est chargé de l'étude préliminaire au projet SIEL. Il peut également héberger les réunions et formations communes, à l'instar de Reims. La présence d'un établissement-moteur constitue toutefois une condition nécessaire mais non suffisante à la réussite d'un projet de collaboration inter-

68 Une présentation en est disponible sur :

<http://scdurca.univ-reims.fr/exl-html/vues/commun/charte/fichier_scd_html/questionreponse/mode_emploi.html> (consulté le 02/09/2008)

69 Disponibles sur : <<http://www.scdurca.univ-reims.fr>> et sur <<http://www.scd.utt.fr>> (consultés le 04/09/2008)

établissements. Au vu des expériences considérées, il semble indispensable qu'une volonté commune de coopération émerge parmi les partenaires potentiels.

Le caractère incontournable d'une volonté politique commune

Le soutien et l'investissement des directions des établissements partenaires apparaissent incontournables pour la réussite de la collaboration. Leur importance est soulignée dans les deux projets de renseignement en ligne qui ont été étudiés. A contrario, une motivation inégale des différents partenaires potentiels rend difficile l'inscription dans une logique de partenariat, comme l'illustre le projet Castore, qui n'a pas réussi à mobiliser les SCD de l'Université du Maine et d'Angers autour d'objectifs communs clairement définis.

L'importance d'une définition claire des objectifs et modalités de coopération

Les objectifs ne peuvent être déconnectés de la répartition transparente des tâches entre partenaires. L'absence de cette dernière est un facteur de résistance à la collaboration. Ainsi, les projets du RUOA et de l'URCA ont réussi une distribution équitable des contributions respectives, permettant à chacun de participer selon ses ressources humaines et organisationnelles. Cet aspect est d'autant plus important qu'en cas d'objectifs trop ambitieux, le poids des contraintes contextuelles peut devenir trop lourd. Ce fut le cas lors de la conception, du didacticiel Methodoc, au départ destiné à être partagé avec Nantes, mais devenu trop marqué par les références aux ressources locales, imposées par les contraintes organisationnelles que constitue l'accueil des primo-entrants pour une équipe de taille modeste comme celle du SCD manceau. Cela montre que les questions d'ordre organisationnel ne peuvent en effet être négligées. À cet égard, pouvoir échanger à distance via une plateforme de travail collaboratif apparaît essentiel.

L'opportunité du recours à une plateforme de travail collaboratif

Le service d'information en ligne des SCD du RUOA comme les groupes de travail relatifs à l'UNR ou encore le service de question-réponse des bibliothèques universitaires de Champagne-Ardenne, ont tous utilisé un outil de travail collaboratif pour faciliter la communication entre les participants aux projets.

L'impact des (in)compatibilités technologiques

Parmi les projets développés dans le cadre de l'UNR, les deux que nous avons évoqués traduisent une coopération renforcée avec Angers, laquelle serait principalement due au partage d'une même technologie logicielle concernant les espaces numériques de travail (ENT).

L'étude d'expériences de collaboration entre bibliothèques permet d'identifier les obstacles et les contraintes de tels partenariats, les éléments essentiels à la coopération

ont également été soulignés, afin de pouvoir, à l'appui des paramètres contextuels évoqués plus haut, proposer différents scénarios pour construire une coopération ligérienne sur le terrain de la formation documentaire des doctorants.

Propositions de scénarios de coopération ligérienne pour la formation documentaire des doctorants

Dans la phase de conception des scénarios d'aide à la décision, la métaphore de la construction européenne s'est imposée. Sans doute en raison de notre passé de politiste, mais surtout parce qu'elle permettait d'envisager les paramètres de la collaboration entre institutions différentes par leur histoire, leur taille, leurs ressources et leur motivation. Ainsi, les notions telles que la volonté politique, les valeurs communes et les contraintes culturelles, mais aussi celles de coopération renforcée ou de géométrie variable pouvaient être évoquées par ce biais. Nous nous sommes donc largement inspirée des théories de l'intégration européenne⁷⁰, qui ont été adaptées au contexte propre de la collaboration entre bibliothèques universitaires, en tenant compte des données et des représentations recueillies dans le cadre de l'enquête par questionnaire auprès des responsables de la formation de Nantes et Angers. Sur cette base, quatre scénarios de collaboration ont été élaborés; il est possible de les lire comme des propositions qui, loin d'être exclusives l'une de l'autre, marquent les étapes d'un processus de coopération de plus en plus approfondie. Nous déclinons donc ces scénarios sous la forme du projet souverainiste, de la démarche néo-fonctionnaliste, de la coopération à géométrie variable, puis de l'approche fédéraliste.

LE PROJET SOUVERAINISTE

Alors que le responsable de la formation du SCD de Nantes valide l'idée de mettre en place de formations documentaire communes pour les doctorants ligériens, les seuls terrains de collaboration envisagés par son homologue angevin sont l'élaboration d'un annuaire de formateurs et le développement d'un espace collaboratif. Ce rappel contextuel invite à appuyer le premier scénario de coopération sur le plus petit commun dénominateur : la volonté de créer un annuaire et un espace collaboratif réunissant les formateurs des trois SCD.

Ces outils permettent en effet d'engager les SCD dans un processus de collaboration, sans remettre en cause leur indépendance concernant les actions de formation engagées au sein de leur établissement. En offrant l'opportunité de développer ainsi les échanges entre formateurs, ces outils partagés devraient contribuer à une meilleure connaissance mutuelle, essentielle à tout projet de collaboration, comme le souligne Jean-Jacques Grosso, directeur-adjoint et responsable de la formation au SCD de Nantes dans le cadre de la question ouverte du questionnaire envoyé.

70 En nous appuyant par exemple sur l'ouvrage d'Andy Smith, *Le Gouvernement de l'Union européenne : une sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2004.

Un annuaire commun aux 3 bibliothèques, accessibles via les sites respectifs des SCD ou par un identifiant, permettrait aux formateurs et aux enseignants d'avoir un panorama des personnes-ressources en matière de formation documentaire. Cette annuaire pourrait prendre la forme d'une présentation des différents bibliothécaires-formateurs ligériens, à l'instar de ce que propose sur son site le SCD d'Angers pour introduire l'équipe de direction : une courte biographie revenant sur le parcours et les compétences de chacun. L'avantage serait d'obtenir une plus grande visibilité des ressources en présence. L'intérêt de créer un espace collaboratif pour les formateurs réside dans le terrain symbolique d'échanges qu'il peut constituer. Ce pourrait être un lieu où sont communiqués les plans de formation respectifs, relayées les informations susceptibles d'intéresser les partenaires, engagées des réflexions communes.

Le portail collaboratif Forsic⁷¹ pourrait également servir d'inspiration. Conçu à l'Urfist de Toulouse au début des années 2000, cet outil propose en effet un annuaire de formateurs ainsi qu'un partage des ressources pédagogiques⁷². Dans le cas de la coopération entre les SCD ligériens, une concertation et une coordination s'imposent, afin de définir la forme et les rubriques d'un espace commun dédié à la formation documentaire (portail, blog, plateforme wiki?). Les moyens, humains et matériels, affectés à cet outil seront aussi à déterminer. De plus, la question des modalités d'accès à cet outil mérite d'être considérée. À cet égard, plusieurs options sont envisageables : un espace réservé aux formateurs, une logique d'ouverture aux autres personnels des bibliothèques et aux enseignants, ou encore le choix d'une page d'accueil accessible à tous mais avec un filtrage dans l'accès à certaines rubriques réservées aux formateurs. Outre la nécessaire désignation d'une personne-référence, ce projet d'outils collaboratifs ne pourra être animé qu'à condition qu'existent des chantiers communs pour alimenter les échanges entre les formateurs. Dans cette perspective, il pourrait être intéressant de rassembler les différents établissements autour d'un projet d'enquête sur les pratiques informationnelles des doctorants, à l'instar de celle mise en place par l'Urfist et les SCD du PRES de l'Université européenne de Bretagne⁷³. Une telle approche, fondée sur le développement de projets concrets sur un terrain précis, entre dans une autre catégorie de collaboration : celle d'inspiration néo-fonctionnaliste.

LE SCENARIO NEO-FONCTIONNALISTE

Les « pères fondateurs » de l'Europe, Jean Monnet et Robert Schuman, avaient insisté sur l'importance de progresser « à petits pas » grâce à des projets qui contribuent à nouer des échanges qui permettent par la suite d'étendre les domaines de collaboration. Dans sa déclaration du 9 mai 1950, à l'occasion du lancement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), Robert Schuman, alors Ministre des affaires étrangères de la France soulignait ainsi : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une*

71 L'acronyme signifie : « formation et recherche en sciences de l'information et de la communication ».

72 Nous renvoyons à la page d'accueil de Forsic, disponible sur : <<http://www.urfist.cict.fr/spip.php?article7> (consultée le 02/09/2008)

73 Une présentation de cette enquête est disponible sur : <http://urfistinfo.blogs.com/urfist_info/2008/06/enquete-sur-les.html (consultée le 10/09/2008)

solidarité de fait »⁷⁴. La métaphore peut être appliquée au projet de collaboration entre SCD, pour lequel des champs d'intérêt communs peuvent être identifiés.

Les 3 bibliothèques pourraient ainsi se mobiliser pour l'élaboration d'une enquête destinée à mieux cerner les besoins des doctorants en matière de formation documentaire. Le travail de préparation et d'exploitation d'une telle enquête est en effet lourd à gérer s'il est porté par un seul établissement. Il pourrait être mutualisé dans la mesure où cette enquête serait utile à chaque bibliothèque, en vue de proposer les dispositifs et les services adaptés aux publics de doctorants. Comme dans le cas des outils collaboratifs, la désignation d'un chef de projet s'imposerait pour organiser le calendrier et la coordination du travail.

Un autre chantier fédérateur pourrait être la rédaction d'une charte commune des formateurs. Le collectif des formateurs à la recherche documentaire de Toulouse a en effet élaboré une Charte ayant pour vocation de clarifier l'identité professionnelle, les droits et les devoirs des formateurs⁷⁵. Cette charte répond à différents objectifs : définir la dimension éthique et stratégique de la formation à la recherche documentaire, revenir sur la question des conditions d'organisation et des contenus, et faciliter ainsi la négociation avec les différents interlocuteurs des formateurs (hiérarchie directe, commanditaires, etc.). Les notions de contrat administratif et de contrat pédagogique sont introduites à cette fin⁷⁶. Dans le cadre de la collaboration entre les SCD ligériens, cette charte aurait vocation à identifier un socle de valeurs communes et à harmoniser les pratiques de formation.

L'existence de divergences concernant les domaines de collaboration peut cependant inciter les partenaires à entrer dans une configuration de coopération à géométrie variable.

LE PARTENARIAT « À GEOMETRIE VARIABLE »

La monnaie européenne offre l'exemple d'une coopération « à géométrie variable » entre membres de l'Union : lors de son lancement, le Royaume uni, le Danemark et la Suède ont refusé d'y participer. Il paraît en effet dommage de compromettre un projet de collaboration en raison de la réticence d'une minorité des partenaires concernés. Sur certains terrains, il peut donc être pertinent de développer une coopération avec un nombre réduit de partenaires.

Le cas de l'Université virtuelle en pays de Loire (UVPL) ou du service de renseignement associant Reims et Troyes montre qu'un partenariat restreint peut être gage d'un aboutissement rapide des projets. Un partenariat de taille plus modeste est en effet synonyme de moins de lourdeurs dans l'organisation et la gestion des négociations. Ainsi, un type de partenariat en binôme pourrait être considéré entre les SCD de Nantes et de l'Université du Maine, qui ont tous deux élaboré un didacticiel de formation à la

74 Le discours est disponible sur : <<http://hypo.ge.ch/www/cliotexte/html/europe.schuman.ceca.html>> (consulté le 10/09/2008)

75 Cette charte, mise en ligne sur le site de l'Urfist toulousain, est disponible sur : <<http://www.urfist.cict.fr/archive/lettres/lettre29/lettre29-11.html>> (consulté le 20/02/2008)

76 Idem.

recherche documentaire, dans le cadre de l'UVPL. À Nantes, ce didacticiel concerne les étudiants de niveau master et doctorat; au Mans, il est destiné aux primo-entrants. À l'instar du projet Formadoct, lancé par l'Urfist et les SCD du PRES de l'Université européenne de Bretagne⁷⁷, les SCD nantais et manceau pourrait travailler à développer un didacticiel spécifiquement dédié à la formation documentaire des doctorants. Selon les données collectées dans le cadre de l'enquête que nous avons menée auprès des responsables de la formation des SCD d'Angers et Nantes, seul ce dernier envisage de créer un didacticiel commun.

Sans doute ce projet impliquerait-il toutefois au préalable une enquête sur les besoins en formation des doctorants, selon les modalités exposées plus haut (désignation d'un chef de projet pour la coordination et le respect du calendrier). Les règles du partenariat mériteraient également d'être explicitées (en particulier la contribution respective des deux établissements), de même que le rôle de l'Urfist. En outre, les objectifs et la forme de ce didacticiel devraient être discutées, afin d'établir des stratégies pédagogiques partagées. La région, via le projet d'Université numérique en région (UNR), encourage la formation à distance⁷⁸ ; dans ce contexte un projet de didacticiel commun à plusieurs SCD ligériens devrait être porteur.

Si un partenariat à géométrie variable offre l'avantage d'introduire plus de souplesse dans la collaboration, il se traduit par une asymétrie de fait entre « ceux qui en sont » et « ceux qui n'en sont pas », et contribue ainsi à créer une coopération à plusieurs vitesses. Dans une perspective plus optimiste, la collaboration engagée en binôme peut, à moyen terme, intégrer le troisième partenaire potentiel (ici le SCD d'Angers). Un scénario d'inspiration fédératrice pourrait alors s'écrire.

UNE APPROCHE FEDERALISTE DE LA COLLABORATION

L'intérêt d'une mutualisation des formations transversales proposées aux doctorants est mis en exergue par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) dans ses rapports⁷⁹. Dans le contexte des SCD ligériens, cette perspective apparaît d'autant plus pertinente que les responsables de la formation soulignent manquer de ressources humaines pour développer l'offre de formation en présentiel. En outre, la maîtrise des ressources électroniques demande à être mise à jour très régulièrement, c'est un travail permanent. En ce qui concerne les formations aux bases de données spécialisées, elles impliquent à la fois une bonne connaissance de la méthodologie de recherche documentaire et quelques repères dans les disciplines concernées, ce qui n'est pas sans poser problème dans le cas des bibliothécaires, souvent issus de la même filière, littéraire. À cet égard, une mutualisation des formations (à destination des formateurs et des usagers) pourrait être profitable.

77 Nous renvoyons à la page qui lui est consacrée sur le de l'Urfist de Rennes, disponible sur :

<http://www.uhb.fr/urfist/enquete_besoins_formation_doctorants-maitrise_informtion (consultée le 02/09/2008)

78 AERES, *Rapport d'évaluation sur l'Université du Maine*, juillet 2008 (en ligne), p.17. Disponible sur :

<<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-LeMans.pdf> (consulté le 13/07/2008)

79 AERES, *Rapport de synthèse des évaluations des universités de la vague B*, février 2008 (en ligne). Disponible sur :

<<http://www.aeres-evaluation.fr/Rapport-d-evaluation-des-ecoles> (consulté le 13/07/2008).

La géométrie de cette mutualisation serait alors à définir : une mutualisation parcellaire, sectorisée (uniquement dans certains domaines comme la présentation de bases de données spécialisées), ou l'élaboration d'un plan de formation commun?

Quelque soit l'approche choisie, plusieurs périmètres doivent être explicités dans le cadre des négociations préliminaires : les objectifs à fixer aux formations (qu'ils soient d'ordre pédagogique, ou organisationnel, ou encore liés aux stratégies de communication et de validation), les ressources humaines et matérielles allouées, la contribution respective de chacun des partenaires, la désignation d'un chef de projet pour le suivi du dossier. Il serait également incontournable d'avoir au moins une personne-référente auprès des écoles doctorales, chargée des relations avec ces institutions et leurs enseignants.

L'existence d'une charte commune pour les formateurs à la méthodologie documentaire du PRES UNAM permettrait d'avoir une base de valeurs partagées concernant les stratégies pédagogiques et organisationnelles des 3 établissements. Les formules pédagogiques pourraient associer des formations « souples », organisées ponctuellement à l'initiative des SCD ou à la demande des enseignants et/ou des doctorants, à des interventions inscrites dans les cursus (voire validées sous forme de crédits ECTS). De même l'offre de formation pourrait développer une logique de complémentarité entre formations en présentiel et apports d'un didacticiel spécifiquement destiné aux doctorants. En introduction au didacticiel de formation à la méthodologie documentaire destiné aux étudiants de licence, le SCD du Mans propose un test de positionnement, qui permet aux étudiants d'apprécier leur niveau de connaissance en matière de recherche d'information scientifique et technique⁸⁰. Ce dispositif pourrait être étendu aux doctorants afin que l'autoformation soit ajustable selon les besoins et les profils des doctorants.

Plusieurs chantiers de collaboration sont envisageables dans le domaine de la formation des doctorants. L'enjeu est de développer une culture commune, ou pour le moins de nourrir des échanges permettant de définir des références et des objectifs partagés qui pourraient s'incarner à court terme dans des projets concrets (élaboration d'outils collaboratifs et d'une charte pour les formateurs).

80 Nous renvoyons à la rubrique « methodoc », sur le site du SCD, disponible sur : <http://umtice.univ-lemans.fr/login/index.php> (consultée le 02/09/2008)

Conclusion

Dans leurs représentations de la formation documentaire destinée aux doctorants, les formateurs ligériens soulignent l'importance de présenter à la fois la démarche méthodologique de recherche d'informations scientifiques et techniques, les outils et les ressources spécialisées, ainsi que les enjeux liés à la rédaction et au dépôt de la thèse électronique. L'ampleur de cette tâche illustre l'importance d'une collaboration entre les bibliothèques de la région, dont le principe est accueilli favorablement par les responsables de la formation.

La création du Pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) englobant les universités de Pays de Loire (dit PRES des UNAM) apparaît comme un cadre propice à la mise en place de formations mutualisées, que recommande par ailleurs le rapport 2008 de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) concernant les universités de la vague B. Ce PRES devrait rassembler environ 2 140 doctorants à former. Et, dans le contexte des ressources humaines dont ils disposent, les services communs de la documentation (SCD) ne peuvent pas développer individuellement leur offre de formation.

L'idée d'une collaboration fait consensus auprès des formateurs interrogés, qui partagent globalement la même approche en termes de contenus et d'objectifs pédagogiques. Cette collaboration est ainsi jugée à la fois « profitable » et « envisageable », selon les termes utilisés dans le questionnaire qui leur avait été soumis. Toutefois, des points de divergence s'expriment en ce qui concerne les domaines de collaboration. La perspective d'élaboration d'un didacticiel commun semble ainsi plus difficile à concevoir dans le cas d'Angers, le recours à ce type d'autoformation n'étant pas dans la culture du SCD. Parmi les champs de collaboration proposés, le développement d'un annuaire des formateurs et d'un espace collaboratif constitue le dénominateur commun choisi par les personnes consultées. Ces outils présentent l'avantage de pouvoir être développés à court terme, puisque des espaces numériques de travail (ENT) et des plateformes de ressources pédagogiques en ligne existent déjà dans le cadre de l'Université numérique en région (UNR).

La distance géographique et les différences contextuelles peuvent constituer des facteurs d'obstacles à la coopération. D'où l'importance des outils collaboratifs, qui permettent une visibilité concernant les équipes de formateurs et les dispositifs de formation et de facilitent la communication. Or, une meilleure connaissance mutuelle est essentielle à la coopération, comme le soulignait le responsable de la formation nantais. A cet égard, l'envoi du questionnaire et les contacts qui l'ont accompagné marquent une première étape dans la collaboration, initiant une réflexion commune sur les objectifs et le périmètre de coopération. L'exemple de l'intégration européenne montre qu'une « politique des petits pas » avançant sur des terrains concrets (ici, le développement d'outils collaboratifs) peut, à plus long terme, s'incarner dans des projets impliquant une mutualisation des objectifs et des compétences. Dans le cas qui nous occupe, la formation documentaire, cela présuppose toutefois l'existence de valeurs partagées

concernant l'inscription des actions de formation dans les cursus, leurs modalités de signalement, de validation et d'évaluation, et les supports pédagogiques mobilisés.

Dans un premier temps, l'examen de différentes expériences de collaboration inter-bibliothèques illustre l'importance de l'implication des directions de chaque établissement, autour de projets clairement définis, et ce tant dans leur vocation que dans la répartition des contributions. C'est de l'émergence de cette volonté politique commune que dépendra essentiellement la réussite du partenariat envisagé dans ce travail. Le suivi de ce projet s'affirme ainsi comme un des axes forts de notre prise de poste. Dans l'attente des décisions prises par les directions concernées, plusieurs enjeux vont se présenter aux formateurs : nourrir les échanges engagés avec leurs collègues, se tenir informer sur les évolutions de la réorganisation des écoles doctorales (ED), être en contact avec leurs enseignants et leurs services de scolarité, mais aussi faire le point sur les besoins des doctorants en formation.

La mise en place de formations adaptées aux exigences des publics de doctorat constitue un atout tant pour la bibliothèque, qui peut ainsi valoriser ses ressources spécialisées et enrichir son offre de services, que pour l'Université et le futur PRES, dont l'une des ambitions majeures est d'accroître la visibilité et la reconnaissance internationale de sa recherche ligérienne. Il appartient désormais aux directions des SCD de choisir les stratégies de collaboration pertinentes, et d'ouvrir de nouveaux horizons aux actions de formation et aux bibliothécaires-formateurs.

Bibliographie

Association des directeurs de bibliothèques universitaires (ADBU), *Enquête sur la formation à la méthodologie documentaire (en ligne)*. Disponible sur : <http://www.adbu.fr/article.php3?id_article=157&var_recherche=enqu%EAt+sur+la+f+ormation+documentaire> (consulté le 12/02/2007)

Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES), *Rapport d'évaluation sur l'Université d'Angers, 2008 (en ligne)*. Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-Angers.pdf>> (consulté le 13/07/2008)

AERES, *Rapport d'évaluation sur l'Université du Maine, 2008 (en ligne)*. Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-LeMans.pdf>> (consulté le 13/07/2008)

AERES, *Rapport d'évaluation sur l'Université de Nantes, 2008 (en ligne)*. Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/AERES-S1-Nantes.pdf>> (consulté le 13/07/2008)

AERES, Synthèse de l'évaluation des écoles doctorales de la vague B, janvier 2008 (**en ligne**). Disponible sur : <<http://www.aeres-evaluation.fr/Synthese-de-l-evaluation-des>> (consulté le 13/07/2008)

Chevillotte (Sylvie), Bibliothèques et Information Literacy, *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, t.50, n°2, 2005, p.42-49.

Centre national d'évaluation (CNÉ). *L'ouest atlantique. Bretagne et Pays de Loire*. Bulletin n°46, novembre 2004 (**en ligne**). Disponible sur : <http://209.85.135.104/search?q=cache:XVF4xmyOAV4J:www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/Ouest_Atlantique.pdf+rappor+du+CNE+sur+l%27oues> (consulté le 12/12/2007)

Cocaud (Martine), Colnot (Agnès), « Intégration de la méthodologie documentaire dans le LMD. L'expérience de Rennes 2 : étape ou révolution ? » (**en ligne**). Disponible sur : <<http://www.uhb.fr/scd/adbu.htm>> (consulté le 12/02/2008)

Collantes (Elisabeth), Dubois (Anne-Cécile), François (Michèle), et al., *Former les étudiants à la maîtrise de l'information : pratiques et besoins des formateurs* (Mémoire DCB), Villeurbanne, Ensisb, 2003.

Collectif des formateurs à la recherche documentaire de Toulouse, *Charte du formateur à la recherche documentaire (en ligne)*. Disponible sur : <http://www.urfist.cict.fr/archive/lettres/lettre29/lettre29-11.html> (consultée le 20/02/2008)

Coulon (Alain), *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*, Paris, PUF, 1997.

Couzinet (Viviane), bouzon (Arlette) & Normand (Raoul), « Les doctorants livrés à la recherche documentaire. La pratique de la revue scientifique, *BBF*, t.41, n°6, 1996, p.54-59.

Denecker (Claire), *Les compétences documentaires : des processus mentaux à l'utilisation de l'information*, Villeurbanne, Enssib, 2002.

Desprès-Lonnet (Marie) & Courtecuisse (Jean-François), « Les étudiants et la documentation électronique », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, t.51, n°2, 2006, p.33-41.

Dubois (Anne-Céline), *LMD et formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire : rupture ou continuité?* (Mémoire DCB), Villeurbanne, Enssib, 2004.

Formist, *Ressources électroniques pour les étudiants, la recherche et l'enseignement*, Villeurbanne, Enssib, 2007.

Hadengue-Dezael (Véronique), Formation, information, e-formation en BU, *BIBLIOTHÈQUE(s)*, n°14, 2004, p.60-62.

Hecquard (Françoise) & Miribel (Marielle de), *Devenir bibliothécaire-formateur : organiser, animer, évaluer*, Paris, Editions du cercle de la librairie, 2003.

Henriet (Otilia), Malingre (Marie-Laure) & Serres (Alexandre), Enquête sur les besoins de formation des doctorants à la maîtrise de l'information scientifique dans les Ecoles doctorales de Bretagne. Analyse et synthèse des résultats, juin 2008 (**en ligne**). Disponible sur:

<http://209.85.135.104/search?q=cache:TmeM-tMuXPEJ:www.uhb.fr/urfist/files/Synthese_Enquete_SCD-URFIST.pdf+formation+documentaire+des+doctorants&hl=fr&ct=clnk&cd=2&gl=fr> (consultée le 20/07/2008)

Karpp-Lahmaidi (Laurence), *Elaboration d'un plan de formation documentaire pour les doctorants de l'Université du Maine (PPP)*, Villeurbanne, Enssib, 2005.

Lacombe (Elisabeth), Link-Pezet (Jo) & Ertzcheid (Olivier), Rencontre nationale des Urfist : formation à la maîtrise de l'information et mutualisation des connaissances », Urfist, 19 novembre 2002. Disponible sur :

<<http://www.urfist.cict.fr/lettres/lettre32/lettre32.11.html>> (consulté le 12/12/2007)

Mouraby (Claire), *Formation à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire. Réflexions et propositions pour la formation des formateurs* (mémoire DCB), Enssib, 2004.

Noël (Elizabeth) & Cazaux (Marie-Annik), « Enquête sur la formation à la méthodologie documentaire », *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)*, t.50, n°6, 2005, p.24-28.

Panijel-Bonvalot (Claire), « La formation documentaire des étudiants en France », *BBF*, t.50, n°6, 2005, p.16-22.

Repere, « Conditions de mise en place d'une formation à la méthodologie documentaire » (**en ligne**). Disponible sur : http://repere.enssib.fr/guideformer/condition/cadre_condition.htm (consulté le 12/12/2007)

Riondet (Odile), dir., *Former les utilisateurs de la bibliothèque*, Villeubanne, Enssib, 2000.

SCD de l'Université d'Angers, *Site officiel*, 2008. Disponible sur : <http://bu.univ-angers.fr/> (consulté le 02/09/2008)

SCD de l'Université du Maine, *Site officiel*, 2008. Disponible sur : <http://scd.univ-lemans.fr/home.htm> (consulté le 02/09/2008)

SCD de l'Université de Nantes, *Nantilus* (Portail documentaire de l'Université de Nantes), Page d'accueil, 2008. Disponible sur : <http://nantilus.univ-nantes.fr/repons/portal/bookmark;jsessionid=898FEA103599814B8A603F5870EADE84.WM1?MainTab=Home&GlobalTreeNode=Home> (consulté le 02/09/2008)

Stoll (Mathieu) & Blin (Frédéric), « La formation des usagers dans l'enseignement supérieur. Etat des lieux et perspectives », *BBF*, t.50, n°6, 2005, p.5-15.

Travier (Valérie), « Faut-il former les publics? », *contribution au 53ème Congrès de l'Association des bibliothécaires français*, Nantes 8-11 juin 2007. Disponible sur : <http://209.85.135.104/search?q=cache:NDIBmoYeFGUJ:www.abf.asso.fr/IMG/pdf/A6.2%2520Travier.pdf+methodoc+annie+travier&hl=fr&ct=clnk&cd=1&gl=fr> (consulté le 02/09/2008)

Université d'Angers, *Site officiel de l'Université*, 2008. Disponible sur : <http://www.univ-angers.fr/> (consulté le 02/09/2008)

Université du Maine, *Site officiel de l'Université*, 2008. Disponible sur : <http://www.univ-lemans.fr/> (consulté le 02/09/2008)

Université de Nantes, *Site officiel de l'Université*, 2008. Disponible sur : http://www.univ-nantes.fr/index_flash.jsp (consulté le 02/09/2008)

Urfist de Rennes, *Site officiel*, 2008. Disponible sur : <http://www.uhb.fr/urfist/> (consulté le 02/09/2008)

Van Dooren (Bruno), *Bibliothèques universitaires et nouvelles technologies*, Rapport remis au Ministre de l'Enseignement, de la recherche et de la technologie, juin 1999. Disponible sur :
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/rapport/1999/van_dooren_bibliotheque_universitaire.pdf> (consulté le 15/12//2007)

Table des annexes

ANNEXE : QUESTIONNAIRE	52
-------------------------------------	-----------

Annexe

Questionnaire destiné aux responsables de la formation dans les SCD du Mans, Nantes et Angers

Note préliminaire à la lecture du questionnaire :

Ce questionnaire peut paraître long mais seules 24 questions sont incontournables (celles en gras), les autres dépendent de la nature des réponses précédentes.

I. LES ACTIONS DE FORMATION DOCUMENTAIRE : ETAT DES LIEUX

■ En licence

• En L 1

1) Existe-t-il une formation à la recherche documentaire pour les étudiants?

- Oui**
- Non**

Si oui :

2) Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles)?

- visite
- interventions dans les cursus
- action(s) ponctuelle(s) de formation sur demande (plusieurs réponses possibles) :
 - des étudiants ; ▫ des enseignants ; ▫ autre
- didacticiel ou pages de formation en ligne
- autre (s), le(s)quelle(s) ?

3) Quels sont les thèmes abordés lors de ces actions de formation⁸¹ (plusieurs réponses possibles)?

- présentation des lieux de documentation
- organisation de la bibliothèque universitaire
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires
- constitution d'une bibliographie
- exploitation de la documentation
- présentation de la veille documentaire
- utilisation des langages documentaires
- formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise
- autre(s)

⁸¹ La liste des thèmes proposés est largement inspirée de l'enquête lancée en 2005 par l'ADBU sur la formation à la méthodologie documentaire.

4) Ces actions de formation sont-elles définies en collaboration avec les enseignants ?

- Oui
- Non
- Cela dépend : des types de formation ; des filières ; autre

5) Quel est leur volume horaire?

- de 0 à 2 heures ; < 2-5 heures>⁸²; 5 heures ou plus (précisez : _____)

6) Sont-elles obligatoires?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

7) Sont-elles inscrites dans les maquettes pédagogiques?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

8) Font-elles l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

9) Font-elles l'objet d'une évaluation de la part des étudiants?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

Si oui ou si cela dépend des filières :

10) Les étudiants se déclarent-ils majoritairement satisfaits de la formation?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

11) Qui participe à ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles):
 - magasiniers ; AB et bibliothécaires ; conservateurs ; ITRF ; PRCE⁸³
 - autre
- enseignants
- tuteurs étudiants
- autre

12) Les formations ont-elles lieu dans l'enceinte du SCD ?

- Oui
- Non

⁸² Comprendre : plus de deux heures et moins de 5 heures

⁸³ Enseignants certifiés affectés dans l'Enseignement supérieur

13) Selon vous, la communication concernant les dispositifs de formation documentaire est-elle satisfaisante ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

14) Bilan quantitatif : quel % d'étudiants de L1 bénéficie de formation documentaire?

- de 0 à 30% ; <30-50%⁸⁴ ; ≤ 50-70%⁸⁵ ; plus de 70%

15) Bilan qualitatif : cette formation vous paraît-elle satisfaisante?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

• En L 2

16) Existe-t-il une formation à la recherche documentaire pour les étudiants?

- Oui**
- Non**

Si oui :

17) Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles)?

- visite
- interventions dans les cursus
- action(s) ponctuelle(s) de formation sur demande (plusieurs réponses possibles) :
 - des étudiants ; ▫ des enseignants ; ▫ autre
- didacticiel ou pages de formation en ligne
- autre(s), le(s)quelle(s) ?

18) Quels sont les thèmes abordés lors de ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- présentation des lieux de documentation
- organisation de la bibliothèque universitaire
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires
- constitution d'une bibliographie
- exploitation de la documentation
- présentation de la veille documentaire
- utilisation des langages documentaires
- formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise
- autre(s)

19) Ces actions de formation sont-elles définies en collaboration avec les enseignants ?

- Oui
- Non
- Cela dépend : ▫ des types de formation ; ▫ des filières ; ▫ autre

⁸⁴ Comprendre : plus de 30% et inférieur à 50%

⁸⁵ Comprendre : supérieur ou égal à 50% et inférieur ou égal à 70%

20) Quel est leur volume horaire?

0 à 2 heures ; <2 -5 heures> ; 5 heures ou plus (précisez : _____)

21) Sont-elles obligatoires?

Oui
 Non
 Cela dépend des filières

22) Sont-elles inscrites dans les maquettes pédagogiques?

Oui
 Non
 Cela dépend des filières

23) Font-elles l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS?

Oui
 Non
 Cela dépend des filières

24) Font-elles l'objet d'une évaluation de la part des étudiants?

Oui
 Non
 Cela dépend des filières

si oui :

25) Les étudiants se déclarent-ils majoritairement satisfaits de la formation?

Oui
 Non

26) Qui participe à ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles) :
▫ magasiniers ; ▫ AB et bibliothécaires ; ▫ conservateurs ; ▫ ITRF ; ▫ PRCE
 autre
 enseignants
 tuteurs étudiants
 autre

27) Les formations ont-elles lieu dans l'enceinte du SCD ?

Oui
 Non

28) Selon vous, la communication concernant les dispositifs de formation documentaire est-elle satisfaisante ?

Oui
 Non
 Ne se prononce pas

29) Bilan quantitatif : quel % d'étudiants de L2 bénéficie de formation documentaire?

de 0 à 30% ; <30 -50%> ; ≤ 50-70% ≥ ; plus de 70%

30) Bilan qualitatif : cette formation vous paraît-elle satisfaisante?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

• En L 3

31) Existe-t-il une formation à la recherche documentaire pour les étudiants?

- Oui**
- Non**

Si oui :

32) Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles)?

- visite
- interventions dans les cursus
- action(s) ponctuelle(s) de formation sur demande (plusieurs réponses possibles) :
 - des étudiants ; ▫ des enseignants ; ▫ autre
- didacticiel ou pages de formation en ligne
- autre (s), le(s)quelle(s)?

33) Quels sont les thèmes abordés lors de ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- présentation des lieux de documentation
- organisation de la bibliothèque universitaire
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires
- constitution d'une bibliographie
- exploitation de la documentation
- présentation de la veille documentaire
- utilisation des langages documentaires
- formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise
- autre(s)

34) Ces actions de formation sont-elles définies en collaboration avec les enseignants ?

- Oui
- Non
- Cela dépend : ▫ des types de formation ; ▫ des filières ; ▫ autre

35) Quel est leur volume horaire?

- de 0 à 2 heures ; <2 -5 heures> ; 5 heures ou plus (précisez : _____)

36) Sont-elles obligatoires?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

37) Sont-elles inscrites dans les maquettes pédagogiques?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

38) Font-elles l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

39) Font-elles l'objet d'une évaluation de la part des étudiants?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

Si oui :

40) Les étudiants se déclarent-ils majoritairement satisfaits de la formation?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

41) Qui participe à ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles)
 - magasiniers ; AB et bibliothécaires ; conservateurs ; ITRF ; PCRE
 - autre
- enseignants
- tuteurs étudiants
- autre

42) Les formations ont-elles lieu dans l'enceinte du SCD ?

- Oui
- Non

43) Selon vous, la communication concernant les dispositifs de formation documentaire est-elle satisfaisante ?

- oui
- Non
- NSPP

44) Bilan quantitatif : quel % d'étudiants de L3 bénéficie de formation documentaire?

- de 0 à 30% ; <30 -50%> ; ≤50-70%≥ ; plus de 70%

45) Bilan qualitatif : cette formation vous paraît-elle satisfaisante?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

■ En master

• **En M 1**

46) Existe-t-il une formation à la recherche documentaire pour les étudiants?

- Oui**
- Non**

Si oui :

47) Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles)?

- visite
- interventions dans les cursus
- action(s) ponctuelle(s) de formation sur demande (plusieurs réponses possibles) :
 - des étudiants ; ▫ des enseignants ; ▫ autre
- didacticiel ou pages de formation en ligne
- autre (s), le(s)quelle(s) ?

48) Quels sont les thèmes abordés lors de ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- présentation des lieux de documentation
- organisation de la bibliothèque universitaire
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires
- constitution d'une bibliographie
- exploitation de la documentation
- présentation de la veille documentaire
- utilisation des langages documentaires
- formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise
- autre(s)

49) Ces actions de formation sont-elles définies en collaboration avec les enseignants ?

- Oui
- Non
- Cela dépend : ▫ des types de formation ; ▫ des filières ; ▫ autre

50) Quel est leur volume horaire?

- de 0 à 2 heures ; <2 -5 heures> ; 5 heures ou plus (précisez : _____)

51) Sont-elles obligatoires?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

52) Sont-elles inscrites dans les maquettes pédagogiques ?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

53) Font-elle l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS?

- Oui
- Non

Cela dépend des filières

54) Fait-elle l'objet d'une évaluation de la part des étudiants?

- Oui
- Non

Si oui :

55) Les étudiants se déclarent-ils majoritairement satisfaits de la formation?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

56) Qui participe à ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles) :
 - magasiniers ; ▫ AB et bibliothécaires ; ▫ conservateurs ; ▫ ITRF ; ▫ PCRE
 - autre
- enseignants
- tuteurs étudiants
- autre

57) Les formations ont-elles lieu dans l'enceinte du SCD ?

- Oui
- Non

58) Selon vous, la communication concernant les dispositifs de formation documentaire est-elle satisfaisante ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

59) Bilan quantitatif : quel % d'étudiants de M1 bénéficie de formation documentaire?

- de 0 à 30% ; <30 -50%> ; ≤50-70%≥ ; plus de 70%

60) Cette formation vous paraît-elle satisfaisante?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

• **En M 2**

61) Existe-t-il une formation à la recherche documentaire pour les lecteurs étudiants?

- Oui**
- Non**

Si oui :

62) Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles)?

- visite

- interventions dans les cursus
- action(s) ponctuelle(s) de formation sur demande (plusieurs réponses possibles) :
 - des étudiants ; ▫ des enseignants ; ▫ autre
- didacticiel ou pages de formation en ligne
- autre(s), le(s)quelle(s) ?

63) Quels sont les thèmes abordés lors de ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- présentation des lieux de documentation
- organisation de la bibliothèque universitaire
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires
- constitution d'une bibliographie
- exploitation de la documentation
- présentation de la veille documentaire
- utilisation des langages documentaires
- formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise
- autre(s)

64) Ces actions de formation sont-elles définies en collaboration avec les enseignants ?

- Oui
- Non
- Cela dépend : ▫ des types de formation ; ▫ des filières ; ▫ autre

65) Quel est leur volume horaire?

- de 0 à 2 heures ; 2 à 5 heures ; 5 heures ou plus (précisez : _____)

66) Sont-elles obligatoires?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

67) Sont-elles inscrites dans les maquettes pédagogiques?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

68) Font-elles l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

69) Font-elles l'objet d'une évaluation de la part des étudiants?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

Si oui :

70) Les étudiants se déclarent-ils majoritairement satisfaits de la formation?

- Oui
- Non

71) Qui participe à ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles) :
 - magasiniers ; ▫ AB et bibliothécaires ; ▫ conservateurs ; ▫ ITRF ; ▫ PCRE
 - autre
- enseignants
- tuteurs étudiants
- autre

72) Les formations ont-elles lieu dans l'enceinte du SCD ?

- Oui
- Non

73) Selon vous, la communication concernant les dispositifs de formation documentaire est-elle satisfaisante ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

74) Bilan quantitatif : quel % d'étudiants de M2 bénéficie de formation documentaire?

- de 0 à 30% ; <30 -50%> ; ≤50-70%≥ ; plus de 70%

75) Bilan qualitatif : les actions de formation proposées en Master 2 vous paraissent-elles satisfaisantes?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

76) Parmi les étudiants inscrits en Master 2, quel % arrive d'une autre université?

77) Existe-t-il des dispositifs spécifiques à destination des M2 R?

- Oui**
- Non**

Si oui :

78) Dans quelle(s) filière(s)?

79) Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles)?

- visite
- interventions dans les cursus
- action(s) ponctuelle(s) de formation sur demande (plusieurs réponses possibles) :
 - des étudiants ; ▫ des enseignants ; ▫ autre
- didacticiel ou pages de formation en ligne
- autre (s), le(s)quelle (s) ?

80) Quels sont les thèmes abordés lors de ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- présentation des lieux de documentation
- organisation de la bibliothèque universitaire
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires
- constitution d'une bibliographie
- exploitation de la documentation
- présentation de la veille documentaire
- utilisation des langages documentaires
- formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise
- autre(s)

81) Ces actions de formation sont-elles définies en collaboration avec les enseignants ?

- Oui
- Non
- Cela dépend : des types de formation ; des filières ; autre

82) Quel est leur volume horaire?

- 0 à 2 heures ; <2 -5 heures> ; 5 heures ou plus (précisez : _____)

83) Ces formations sont-elles obligatoires?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

84) Sont-elles inscrites dans les maquettes pédagogiques?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

85) Font-elles l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

86) Font-elles l'objet d'une évaluation de la part des étudiants?

- Oui
- Non
- Cela dépend des filières

Si oui :

87) Les étudiants se déclarent-ils majoritairement satisfaits de la formation ?

- Oui
- Non

88) Qui participe à ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles) :
 - magasiniers ; AB et bibliothécaires ; conservateurs ; ITRF ; PCRE
 - autre

- enseignants
- tuteurs étudiants
- autre

89) Les formations ont-elles lieu dans l'enceinte du SCD ?

- Oui
- Non

90) La communication concernant les dispositifs de formation documentaire vous semble-t-elle satisfaisante ?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

91) Bilan quantitatif : quel % d'étudiants de M2 R bénéficie de formation documentaire?

- de 0 à 30% ; <30 -50%> ; ≤50-70%≥ ; plus de 70%

92) Bilan qualitatif : la formation proposée vous paraît-elle satisfaisante?

- Oui
- Non
- Ne se prononce pas

■ En doctorat

93) Existe-t-il une formation à la recherche documentaire?

- Oui**
- Non**

Si oui :

94) Sous quelle(s) forme(s) (plusieurs réponses possibles)?

- visite
- interventions dans les cursus
- action(s) ponctuelle(s) de formation sur demande (plusieurs réponses possibles) :
 - des étudiants ; ▫ des enseignants ; ▫ autre
- didacticiel ou pages de formation en ligne
- autre (s), le(s)quelle (s) ?

95) Quels sont les thèmes abordés lors de ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

- présentation des lieux de documentation
- organisation de la bibliothèque universitaire
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires
- constitution d'une bibliographie
- exploitation de la documentation
- présentation de la veille documentaire
- utilisation des langages documentaires
- formation à la rédaction scientifique et aspects juridiques de la littérature grise

autre(s)

96) Ces actions de formation sont-elles définies en collaboration avec les enseignants ?

Oui

Non

Cela dépend : des types de formation ; des filières ; autre

97) Quel est leur volume horaire?

de 0 à 2 heures ; <2- 5 heures> ; 5 heures ou plus (précisez : _____)

98) Sont-elles obligatoires?

Oui

Non

Cela dépend des filières

99) Sont-elles inscrites dans les maquettes pédagogiques?

Oui

Non

Cela dépend des filières

100) Font-elles l'objet d'une validation sous forme de crédits ECTS?

Oui

Non

Cela dépend des filières

101) Font-elles l'objet d'une évaluation de la part des doctorants?

Oui

Non

Si oui :

102) Les étudiants se déclarent-ils majoritairement satisfait de la formation ?

Oui

Non

Ne se prononce pas

103) Qui participe à ces actions de formation (plusieurs réponses possibles)?

personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles) :

magasiniers ; AB et bibliothécaires ; conservateurs ; ITRF ; PCRE

autre

enseignants

tuteurs étudiants

autre

104) Les formations ont-elles lieu dans l'enceinte du SCD ?

Oui

Non

105) Selon vous, la communication concernant les dispositifs de formation documentaire est-elle satisfaisante ?

Oui

- Non
- Ne se prononce pas

106) Bilan quantitatif : quel % de doctorants bénéficie de formation documentaire?
 de 0 à 30% ; <30 -50%> ; ≤50-70%≥ ; >70%

107) Bilan qualitatif : cette formation vous paraît-elle satisfaisante?
 Oui
 Non
 Ne se prononce pas

108) Parmi les doctorants nouvellement inscrits, quel % vient d'une autre université?

II. LES ACTEURS DE LA FORMATION : REPRÉSENTATIONS ET RESSOURCES

■ Missions et modalités de formation

109) Disposez-vous d'un plan de formation des usagers?

- Oui
- Non

110) D'après vous, les doctorants ont besoin (plusieurs réponses possibles) :

- présentation des lieux de documentation**
- organisation de la bibliothèque universitaire**
- présentation des outils d'information scientifique et technique (IST)**
- méthodologie et stratégie de recherches documentaires**
- constitution d'une bibliographie**
- exploitation de la documentation**
- présentation de la veille documentaire**
- utilisation des langages documentaires**
- formation à la rédaction scientifique et aux aspects juridiques de la littérature grise**
- autre (s)**
- ils n'ont pas besoin de formation documentaire**

111) Selon vous, les formations à destination des doctorants doivent être assurées par

- les personnels de la bibliothèque (plusieurs réponses possibles) :**
 - magasiniers ;** **AB et bibliothécaires ;** **conservateurs ;** **ITRF ;** **PCRE**
 - autre**
- les enseignants**
- les tuteurs étudiants**
- un didacticiel/tutoriel**
- des formateurs de l'Urfist**
- autre ; sous quelle forme ?**

112) Pensez-vous que les actions de formation documentaire doivent être obligatoires dans le cursus de doctorat?

- Oui**
- Non**
- Ne se prononce pas**

113) Êtes-vous favorable à leur validation sous forme de crédits ECTS?

- Oui**
- Non**
- Ne se prononce pas**

114) Êtes-vous favorable à l'évaluation des formations par les doctorants?

- Oui**
- Non**
- Ne se prononce pas**

■ **Moyens à disposition**

- **En termes matériels**

115) Quel % de votre budget consacrez-vous à la formation documentaire?

116) Quel % de votre budget est dédié à la formation documentaire des doctorants?

117) Au sein de la BU, disposez-vous de salles de formation ?

- Oui**
- Non**

- **En personnels**

118) Parmi les personnels de la BU, combien sont en charge d'actions de formation (en dehors des visites)?

119) Ces formations sont-elles assurées :

- dans le cadre de leur temps de travail**
- sous forme de vacances**
- autre**

120) Si vous élargissez votre offre de formation documentaire, pensez-vous manquer de formateurs?

- Oui**
- Non**
- Ne se prononce pas**

III. LES PERSPECTIVES DE COLLABORATION : DOMAINES ET CONDITIONS

■ Le contexte du PRES UNAM (Universités Nantes Anjou Maine)

121) En matière de formation documentaire, une collaboration entre les SCD du PRES UNAM vous semble-t-elle :

- profitable : oui ; non ; Ne se prononce pas
- envisageable : oui ; non ; Ne se prononce pas

122) En ce qui concerne la formation documentaire des doctorants, une collaboration entre les BU du PRES UNAM vous semble-t-elle :

- profitable : oui ; non ; Ne se prononce pas
- envisageable : oui ; non ; Ne se prononce pas

■ Terrains de collaboration et difficultés à considérer

Si oui ou ne se prononce pas :

123) Quels pourraient être les domaines de collaboration (plusieurs réponses possibles)?

- le développement d'un didacticiel commun
- la contribution des SCD à un espace numérique commun pour les doctorants
- un annuaire des formateurs et un espace collaboratif
- la mise en place de formations communes
- autre(s), le(s)quel(s) ?

124) Quels sont d'après vous les obstacles à une collaboration entre les SCD des universités de Pays de Loire (concernant la formation documentaire)?

